

REPORTAGE

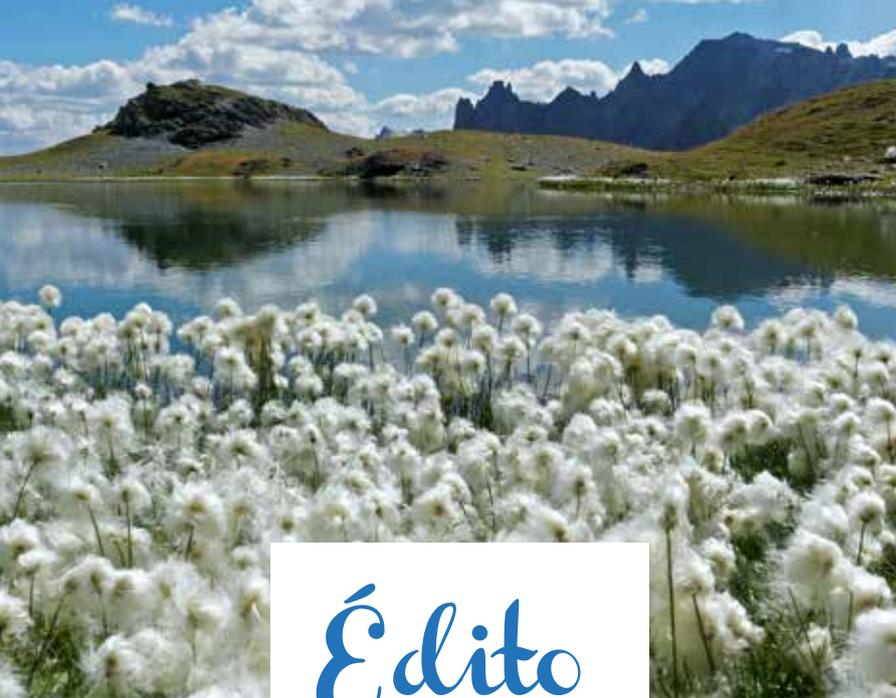
Mountain Wilderness,
l'association qui nettoie
la montagne Page 4

& AUSSI

Risques naturels, patrimoine, projet pour la nouvelle mairie, Natura 2000, Office du Tourisme, Vallée Étroite... et bien d'autres sujets !

Sommaire

Édito de Mme le maire	2
Bienvenue	3
50 ans de Vitrolles à Névache... ..	4
En bref : actions et projets	4
Reportage : Moutain Wilderness, l'association qui nettoie la montagne	8
Révolution numérique à Névache	12
Tout compte fait... Commission finances	13
Les écoliers racontent	15
Mystère en Clarée	16
Festival International de la Haute-Clarée, 10 ans ..	16
Névachante	17
Culture, vie sociale et patrimoine	18
Organisation des FLUX touristiques été 2025 ...	19
Actualité des pistes, sentiers et voies d'escalade .	20
Vous avez dit : éclairage public ?	22
Futur lotissement	23
Névache et ses voisins	24
Réservations au camping municipal	25
Avancées pour la future Mairie	26
Sérénité retrouvée à Sallé	27
En attendant les travaux à venir pour se protéger des inondations de la Clarée	28
L'OTHV se présente	30
Jeunesse et biodiversité	31
Médiateur pastoral et Écogarde	32



Édito

Comment garder espoir dans ce contexte mondial si délétère. Quand des personnes prennent le pouvoir dans la plus pure négation du droit international, des valeurs humaines ou morales. Quand des médias nous abreuvent d'informations plus fausses les unes que les autres dans le seul but de nous désinformer pour mieux déstabiliser nos démocraties. Quand les idées totalitaires les plus ignobles refont surface et ont de plus en plus d'écoute. Quand on découvre le corps sans vie d'un migrant dans un endroit perdu de Névache. Comment envisager l'avenir pour nous et nos enfants.

Cela peut être d'abord près de chez nous, à Névache, par de nombreuses initiatives que cela commence : Nous avons des associations vivantes qui agissent pour le village au travers des fêtes, du pain, du repas des anciens, du *Savoir si*, des concerts... ; Nous avons des citoyens qui font vivre le Croc névachais pour se retrouver le premier de chaque mois ou presque ; nous avons des pompiers qui nous protègent mais qui sont aussi acteurs de la sécurité des habitants en organisant des formations ouvertes à tous ; nous avons des citoyens qui aident le conseil à monter des projets, à les gérer. Nous avons des citoyens qui mettent à disposition de la commune leurs compétences professionnelles pour aider à la réparation d'engins, de téléskis etc. Toutes ces initiatives basées sur le faire ensemble et qui sont des graines d'espoir.

Déjà à notre échelle construisons l'avenir de Névache sur ces bases. En tout cas c'est ce que le conseil municipal et moi-même essayons de porter. Gardons espoir et ne nous laissons pas submerger.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Claudine
Chrétien

& l'ensemble du
conseil municipal

Bienvenue

Ils étaient dans la liste des mariés dans le précédent « bienvenue » d'Annevasca, ils changent de rubrique pour entrer dans celles des nouveaux nés en 2024. Ou devrait-on dire la rubrique de la nouvelle née, **Adèle** donc chez Antoine et Lucile Marnat. Cette dernière ne marche pas encore mais cumule déjà plus de 1000 km sur les skis du chariot qui a parcouru les pistes du domaine nordique de Névache tout au long de l'hiver !

Côté mariage, tous nos vœux de bonheur pour les 2 couples mariés en 2024 :

- **Guillaume Devalle et Aude Francou**
- **Gopâl Palayer Bouilhanne et Charlotte de Korsak**

L'année 2024 aura malheureusement vu la disparition de **Benjamin Launay**, que nous avons l'habitude de rencontrer en auto-stop entre Briançon et Névache. Exceptionnellement nous parlerons aussi d'une disparition intervenue en début d'année 2025, celle de **Guy et Jacqueline Peythieu** que nous croisons en promenade ou lors des fêtes du village. Guy a été durant de nombreuses années élu de la commune. Nous souhaitons lui rendre hommage ici pour son engagement. Des visages familiers qui nous manqueront au passage de Fortville !

Bienvenue également à ceux qui ont repris une activité commerciale au village :

- **Karine Guille et Philippe Vossenat** aux magasins **Névasport** à Ville-Haute et Roubion
- **Kristina et Benoît de Korsak** qui ont repris l'auberge du Clot en la renomant « **la ferme de la Clarée** »
- **Alessandra Viscardi et Filippo Marfe** qui ont pris la suite au restaurant **La Petite Caserne** à Plampinet

Enfin, souhaitons la bienvenue au sein des équipes de la mairie à **Rachel Le Gall**, plus précisément au secrétariat de mairie où elle succède à **Isabelle Rochas**. Nous souhaitons une bonne retraite à cette dernière après pas moins de 38 années passées au service de la commune !

50 ans de Vitrolles à Névache...

Par la direction de la communication de la ville de Vitrolles

Cette année marque les 50 ans du centre de vacances de la ville de Vitrolles à Névache ! Et oui, c'est en 1975 que la ville a choisi de s'installer au cœur de la vallée préservée de la Clarée.

À l'occasion des vœux aux Vitrollaises et aux Vitrollais, les Maires des deux communes ont tenu à mettre à l'honneur ce demi-siècle de lien fort entre ces deux territoires. Depuis son ouverture, le centre municipal de Vitrolles a accueilli des milliers de petits Vitrollais et leurs familles, leur offrant l'opportunité unique de découvrir la montagne, de vivre des moments de partage, et de se sensibiliser à la richesse d'un environnement naturel protégé.

Au fil des années, ce lien singulier s'est consolidé autour de valeurs communes : l'accueil, le partage, la sensibilisation à l'environnement. Un anniversaire qui rappelle combien cette aventure collective a marqué les mémoires et continue d'enrichir les parcours de nombreux enfants vitrollais.

Le centre de vacances a aussi marqué durablement la vie de la commune de Névache et ses habitants, petits ou grands. Plusieurs générations d'enfants de l'école de Névache ont ainsi pu déguster quotidiennement les plats préparés dans les cuisines du centre, tandis que de nombreux habitants y ont travaillé ou y travaillent encore. Certains Névachais sont même arrivés au village grâce aux nombreux emplois proposés par le centre ! Des liens étroits qu'une petite délégation de 3 élus névachais a honoré lors d'un déplacement à la cérémonie des vœux organisée le 18 janvier 2025 à Vitrolles.

Mme Le Maire de Névache évoque les 50 ans du centre lors des vœux à la population organisés par le maire de Vitrolles, Loïc Gachon (à droite sur la photo).



En bref : actions et projets

En 2024, vous avez pu découvrir de multiples aménagements de plus ou moins grande envergure aux quatre coins du village. Bien d'autres sont en cours pour 2025 et après. Les pages qui suivent vous présentent quelques-unes des nombreuses actions réalisées, et quelques projets en cours ou à venir. Tout cela est possible grâce à l'implication de tous les services de la commune, de bénévoles et de la participation financière de partenaires institutionnels. Nous les remercions tous ici, et plus particulièrement les Services Techniques Municipaux dont Sébastien Spinardi, largement contributeur de cette rubrique par ses textes et photos.

Précision : par soucis de cohérence, nous avons essayé de fournir tout au long de ce journal les montants des projets en TTC, mais les subventions indiquées en pourcentage sont versées sur les montants HT.

REPLACEMENT DU VÉHICULE UTILITAIRE

Le véhicule utilitaire Kangoo 4x4 ayant bien vécu et promis à ne plus obtenir le contrôle technique, son remplacement s'est imposé. Le choix s'est porté vers un véhicule Citroën tout neuf, sensiblement différent puisqu'avec 3 places à l'avant et la partie arrière entièrement tôlée, pour permettre de transporter plus facilement du matériel. Cela témoigne d'un parc de véhicule qui avait bien besoin d'être rajeuni puisqu'il s'agit déjà du 5ème véhicule remplacé au cours du mandat après l'unimog, le car scolaire, la motoneige au profit d'un véhicule 4 saisons, et le fourgon !

Coût de l'opération : 21 295.20 € dont il faut déduire la reprise de l'ancien véhicule pour 1 800 €.



DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉ-AMÉNAGEMENTS EN VALLÉE ÉTROITE

À l'instar de la Haute Vallée, la Vallée Étroite est concernée par une très forte fréquentation touristique estivale avec de nombreux visiteurs et randonneurs français ou italiens qui viennent en voiture dans la vallée. Cette forte fréquentation n'est pas sans impact sur les milieux naturels, leur biodiversité ainsi que l'intégrité paysagère et la qualité d'accueil des visiteurs sur le site. De nombreuses zones sont dégradées par le stationnement dans des milieux naturels, la pratique du camping ou des feux sauvages pourtant interdits...

Fermeture de la piste en été, mise en place de navettes et travaux d'aménagement des parkings : voilà les actions mises en place afin de mieux gérer cette fréquentation et préserver les milieux naturels au cœur du Site classé. Stopés par la neige à l'automne 2024, les travaux sur les parkings les plus en amont de la Vallée Étroite ont repris ce printemps.

Coût de l'opération : 36 199,80 €, financé à 40% par la Région Sud et 30% du Département des Hautes-Alpes, complété par 30 % d'autofinancement communal.

PROJET D'ENFOUISSEMENT DES LIGNE ÉLECTRIQUES HAUTE TENSION

En fin d'hiver, Enedis (gestionnaire du réseau de distribution d'électricité) nous a porté une bonne nouvelle, à savoir un projet bien avancé d'enfouissement de toutes les lignes électriques Haute

Tension en amont du carrefour du col de l'Échelle jusqu'au sommet de Ville-Haute. La plaine de Névache devrait donc être soulagée d'environ 4km de câbles aériens et d'innombrables poteaux ! En soit, c'est la majorité des lignes aériennes qui va disparaître, ne demeureront que quelques lignes aériennes, notamment celles téléphoniques ou peut-être quelques lignes électriques basse tension.

Une première phase de chantier pourrait s'opérer avant l'été 2025 dans le secteur de Ville-Haute pour faciliter les travaux prévus pour la protection contre les inondations. Le reste est prévu au mieux pour 2026.

Coût de l'opération : non communiqué, pris en charge intégralement par Enedis

DE NOUVEAUX WC SUR LE PARKING DE ROUBION

Au vu de l'affluence des vacanciers en période estivale sur Roubion, des WC reliés au ré-

seau sont venus avantageusement remplacer en début d'été 2024 les toilettes chimiques mobiles installées jusqu'alors. Leur emplacement a également été pensé pour une utilisation des usagers du terrain de tennis et du city stade situés juste à proximité. Après étude, nous avons préféré cette solution à celle de WC secs dont la gestion est plus lourde. Les 2 blocs WC pré-fabriqués équipés de lavabos et « WC à la turque », se veulent simples d'utilisation et d'entretien, à la charge des équipes assurant l'accueil sur les parkings tout au long de l'été. À noter que cette installation sera embellie prochainement via un habillage en bois qui devrait être réalisé par les équipes du CPIE environnement et solidarité.

Coût de l'opération : 16 096.80 € (société Alpes Process, EBF solution et une partie en régie), subventionné par la CCB et le Département des Hautes-Alpes à hauteur de 2 683 € chacun, et la Région PACA dans le cadre du projet « sites remarquables » pour 40%.

RÉFECTION COMPLÈTE DU RÉSEAU D'EAU DE VILLE-HAUTE À VENIR

Considéré comme vétuste, le réseau d'eau de Névache se modernise peu à peu à coup de lourds investissements depuis 2020. Après plus de 300 000 € investis pour ré-





nover l'ensemble des canalisations du hameau du Cros, la phase suivante prévoit une réfection complète du réseau d'eau potable de Ville-Haute. Des travaux qui s'annoncent plus importants au regard de la taille de ce hameau et de ses contraintes notamment topographiques.

Comme pour le Cros, c'est la SPL Eau SHD qui va accompagner la commune dans la réalisation de ces travaux. Comme pour le Cros les canalisations seront en PEHD (polyéthylène haute densité) qui offre davantage de souplesse pour s'adapter aux caractéristiques des hameaux anciens. Les travaux commenceront en 2025 sur les canalisations principales de Ville-Haute. Au vu des résultats obtenus, une 2ème phase sera lancée ultérieurement pour les secteurs du Clot et de St Benoît. Une phase de concertation avec les travaux le long de la Clarée ainsi que sur le réseau Enedis est prévue au juin 2025. Les travaux seront effectués par l'entreprise Allamano. Ils débuteront à l'automne et se poursuivront en 2026.

Coût de l'opération : Le montant prévisionnel des travaux d'environ 800 000€, avec 10% de prise en charge assurée par le Département des Hautes-Alpes et des demandes en cours auprès de l'Agence de l'eau (50% du montant) et de l'État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 20% du montant).

L'ÉCOLE AUX PETITS SOINS

L'école de Roubion fêtera bientôt ses 30 ans et requiert donc naturellement un peu d'attention et de rénovation. La moitié des menuiseries des salles de classe et de l'entrée ont été remplacées par l'entreprise Fabrice Faure. L'autre moitié suivra en 2025.

L'appartement Est s'est quant à lui offert une beauté grâce à l'intervention de multiples corps de métiers :

- Étude structurelle conseillant de démolir et refaire la chape.
- Démolition de ladite chape par les Services Techniques
- Chape fluide et nouveau carrelage par Gap Carrelage
- Plomberie, douche, VMC Hygro par l'entreprise Gaudron (Névache)
- Nouvelle cuisine et peinture par les artisans névachais Laurent Raffard et Bruno Jonnard
- Changement des menuiseries par l'entreprise Fabrice Faure

Coût de l'opération : 60 656.56 €, avec une subvention de 6 763.20 € obtenue de la CCB et des réponses en attente de la part du Département des Hautes-Alpes (30% demandés) de l'État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, 30% demandés).

UNE NOUVELLE ÉTRAVE DE DÉNEIGEMENT POUR L'UNIMOG

Acquise en même temps que le nouvel Unimog de la commune en 2021, l'étrave de déneigement a déjà dû être remplacée. Et pour cause, il s'est avéré que ce précédent matériel comportait des défauts de fabrication qui ont engendré un sinistre en février 2024. Les STM ont alors enquêté attentivement pour trouver une étrave de meilleure qualité, sollicitant plusieurs constructeurs et également des homologues d'autres communes pour profiter de leurs retours d'expérience. Le choix s'est finalement porté sur une étrave biraclage caoutchouc correspondant mieux aux conditions climatiques actuelles.

Coût de l'opération : 18 540 € TTC, partiellement financé par l'indemnisation de l'assurance incluant la reprise de l'ancienne étrave : 8 366,79 €.



ÉQUIPEMENTS VÉLO SUPPLÉMENTAIRES GRÂCE À LA CCB

La Communauté de Communes du Briançonnais poursuit l'installation d'arceaux vélo débutée en 2023 dans le cadre de la compétence mobilité. De nouveaux arceaux ont été installés à Plampinet (proches des toilettes publiques) et à Roubion entre les différents commerces. Pour 2025, sont en projet de nouveaux arceaux à l'école, notons qu'une borne de réparation vélo en libre-service a déjà fait son apparition en avril à côté de l'Office du Tourisme à Ville-Haute.

Coût de l'opération : 0 € pour la commune, projet financé par la CCB.



DES PASSERELLES FLAMBANT NEUVES AUX PLANCHETTES

En prévision de l'hiver et du passage de la dameuse, les STM avec le concours d'Anthony notre dameur, ont assuré en régie le changement de la passerelle des Planchettes, bien utile tout au long de l'année mais qui montrait de sérieux signes de faiblesse. Une autre passerelle a été édiflée en parallèle, à une centaine de mètres en aval de cette bélière. Elle permet d'organiser plus facilement des courses de ski de fond pour les enfants sans impacter le plaisir des clients fondeurs, en leur proposant une alternative plus douce à la fin de la piste bleue « la Source ». Ces 2 réalisations recourent à du mélèze abattu aux abords des pistes de fond pour faciliter le passage, scié à Névrache par la scierie Rochas.

Coût de l'opération : réalisé intégralement en régie avec du bois issu des forêts communales, mis à part le sciage de ce bois pour 1 571 €.

LA DAMEUSE NOUVELLEMENT CHAUSSÉE

Parmi les éléments à changer au cours de la vie d'une dameuse, le train de chenilles en est un coûteux... mais indispensable comme peuvent l'être les pneus d'une voiture, ici, pour retrouver notamment une bonne adhérence sur la neige

voire la glace. Si les nombreuses traversées de route nécessaires pour entretenir les 2 versants du domaine nordique et alpin accélèrent l'usure des chenilles, des procédures sont désormais en place pour limiter leur usure et donc en retarder le changement.

Coût de l'opération : 33 490.80 € subventionné à hauteur de 3 000 € par le Département des Hautes-Alpes.

2 NOUVELLES PLACES À FEUX EN VALLÉE ÉTROITE

Après la plaine de Plampinet équipée de 3 nouvelles places à feux réglementaires en 2023, c'est au tour de la Vallée Étroite afin de terminer ce projet. Objectif ? Éviter la prolifération des feux de camp en proposant des emplacements sécurisés et de qualité pour les amateurs de barbecues. La mise en place a été assurée par les équipes de l'association italienne ASSOMONT (qui gère notamment les alpages de Vallée Étroite ou encore réalise de l'entretien de sentiers) avec le matériel fourni par la commune de Névrache. Le principe est le même qu'à Plampinet, qui a d'ailleurs déjà été copié ailleurs dans les Hautes-Alpes : des gabions remplis de pierres locales servant de support aux nouveaux barbecues, complétés par un panneau d'information sur l'usage du feu et le respect de la vallée, ainsi qu'au moins une table en bois

massif. Merci aux équipes de l'ASSOMONT pour ce chantier !

Coût de l'opération : l'achat des fournitures pour les 5 places à feux (3 à Plampinet + 2 de Vallée Étroite) s'élève à 10 857,55 € (soit 2 171,51 € par place à feux), subventionné à hauteur de 40 % par la Région SUD dans le cadre du projet « Sites remarquables »).

RÉNOVATION INTÉRIEURE DE L'APPARTEMENT DIT DE « L'EX DOUANE »

Après le changement intégral des huisseries extérieures en 2023, l'appartement de « l'ex douane » (propriété de la commune jouxtant le HLM des Clapières) s'est refait une beauté intérieure. Le chantier s'est cette fois-ci déroulé en régie, les STM assurant la rénovation de l'installation électrique, du chauffage, de la VMC pour terminer avec un rafraîchissement des peintures.

Coût de l'opération : réalisée intégralement en régie, avec des fournitures pour un montant de 4 209.81 €.



L'association qui nettoie la montagne

Par Cathy Gosselin avec Sylvie Mosdale et Gautier Monnet

Depuis 2022 la commune de Névache a été « soulagée » de plus de 8 tonnes de déchets métalliques par des bénévoles de l'association Mountain Wilderness. Trois chantiers ont permis de retirer des installations agricoles et scientifiques obsolètes en Vallée Étroite, et militaires au col de l'Échelle. Ces chantiers sont l'aboutissement d'un travail colossal mené en amont.

GENÈSE D'UN PROJET

Dans un premier temps, des bénévoles -intentionnellement ou pas- repèrent des installations devenues obsolètes. Il peut s'agir de barrières agricoles abandonnées parce que remplacées par des équipements plus modernes, ou des installations scientifiques hors d'usage. Quand il s'agit d'installations militaires, l'obsolescence va de soi. Outre que ces installations abandonnées gâchent le paysage, elles constituent un certain danger pour la faune sauvage, les troupeaux domestiques et les pratiquants de la montagne.

Après une évaluation du volume à retirer, du nombre de journées/bénévoles estimées, des moyens techniques et matériels requis, commence la partie « souterraine » de l'opération ; l'accord du propriétaire ou gestionnaire du site est la condition première. Les associations patrimoniales locales sont aussi consultées ainsi que les anciens propriétaires des installations s'ils existent encore.

Simultanément, dans l'ombre, au siège grenoblois de MW, Carmen Grasmick, chargée de mission Installations Obsolètes, s'attelle à la recherche de sponsors pour équiper les bénévoles (gants de chantiers, pioches, oxycoupeurs...), les nourrir (tous les pique-niques sont fournis), et pour transporter le matériel. La recherche de subventions et de l'hébergement représentent aussi une grande partie de son travail. Sur place, des ferrailleurs auront été contactés ; c'est à eux qu'incombera la tâche « ultime », celle de recycler autant que possible les déchets rassemblés.

Les chantiers de Névache sont nés des observa-

Un bénévole redescend un morceau de pluviomètre démonté par l'association Mountain Wilderness sur les hauteurs de la Vallée Étroite en 2022.



Même les pentes les plus escarpées du col de l'Échelle ont été nettoyées, non sans difficultés : il a parfois même fallu s'encorder pour travailler en sécurité.

tions du groupe local, interpellé tout d'abord par les installations de la Vallée Étroite. Connaisseurs de l'histoire et des activités locales, ils savent où trouver les installations abandonnées : Jean, Sylvie et Rémy travaillent toute l'année pour monter les opérations. Professionnels de la montagne, ils connaissent les enjeux de ces opérations. La ligne Maginot du sud continue encore sur les crêtes des Acles et ils ont déjà en route la préparation d'autres opérations en concertation avec la commune.

PAS MOINS DE 9 JOURNÉES DE CHANTIER EN 2 ANS SUR NÉVACHE !

Les actions de Mountain Wilderness à Néevache ont débuté les 17 et 18 septembre 2022 par un chantier à la mode italienne. 29 bénévoles et trois ânes se sont retrouvés en Vallée Étroite pour évacuer trois installations devenues obsolètes représentant pas moins de 1,1 tonne de ferraille ! Un chantier relativement facile, les objets et outils abandonnés étant très visibles, localisés sur du terrain plat :

- Une ancienne clôture agricole constituée de 450 mètres de câbles et cornières métalliques, délaissée par les alpagistes au profit de clôtures électriques. Les centaines de kilos de matériel démonté furent descendu par les trois ânes et quelques claies de portage sur

le dos des bénévoles, qui avaient bien mérité l'accueil chaleureux le soir autour d'une bonne polenta/saucisse !

- Un pluviomètre et une perche à neige qui étaient historiquement utilisés pour quantifier les précipitations qui allaient alimenter le barrage hydro-électrique de la Vallée Étroite. Ces outils n'avaient pas été démontés une fois devenus obsolètes et ont, eux aussi, bénéficié de la redescente en vallée à dos d'ânes et bénévoles. Avant de partir, ils ont dressé un cairn à cet emplacement pour garder une trace de cette installation, comme un repère dans la montagne. Les yeux avertis des bénévoles ne manquent pas de repérer sur le chemin du retour des boîtes de conserves, des tôles rouillées ainsi qu'un vieux réservoir eux aussi délestés de la montagne.

Initialement prévu pour une seule journée de bénévolat, le chantier de démantèlement des barbelés au col de l'Échelle a finalement nécessité pas moins de 6 journées de travail ! Au gré des découvertes de nouvelles sections de barbelés, les interventions se sont réparties de 2023 à 2024 avec l'aide de 118 bénévoles... Qui ont extrait plus de 11 tonnes de ferrailles de la montagne, qui formaient la ligne de défense de la frontière italienne pendant la Seconde Guerre mondiale. Ces barbelés, in situ depuis 80 ans, sont un risque pour les humains et

les animaux qui peuvent s'y retrouver piégés, d'autant plus que ces barbelés sont souvent dissimulés par la végétation qui a poussé par-dessus au fil des années. Cette opération était aussi importante symboliquement pour l'association, dont les branches française et italienne collaboraient pour la première fois :

- Le week-end du 1 et 2 juillet 2023, quarante bénévoles se sont répartis en groupes pour travailler sur quatre secteurs autour du «Mauvais Pas», dont le patrimoine historique est très riche avec ses nombreux blockhaus et casemates. La ferraille a été transportée à dos d'homme jusqu'à plusieurs lieux de dépose et une benne le long de la route.

- Le week-end du 29 et 30 juin 2024, ce sont à nouveau plus de 40 bénévoles qui se sont affairés dans

MOUNTAIN WILDERNESS, L'ASSOCIATION QUI DÉFEND LA MONTAGNE

L'association est née en 1987, de la volonté de prestigieux alpinistes du monde entier de défendre la montagne. Selon son texte fondateur, les thèses de Biella, « Par Wilderness, on entend cet environnement d'altitude, où tous ceux qui le désirent peuvent encore faire l'expérience d'une rencontre directe avec les grands espaces, et y éprouver en toute liberté la solitude, les silences, les rythmes, les dimensions, les lois naturelles et les dangers. »

L'association indépendante internationale se décline dans de nombreux pays et mène des actions spécifiques sur son territoire. En France, l'association s'active autour de trois thématiques : défendre les espaces naturels de montagne, encourager les pratiques respectueuses et amplifier la transition des territoires. Elle s'appuie sur une équipe de salariés, des bénévoles, des adhérents et des administrateurs. Chacun peut y apporter sa contribution.

Plus d'infos sur
www.mountainwilderness.fr

de nouveaux secteurs, pour le 80ème chantier bénévole de démantèlement d'Installations Obsolètes de l'association.

• Les 21 et 22 septembre 2024, une trentaine de bénévoles s'est rassemblée une dernière fois pour conclure ce projet. Cette fois, le terrain d'intervention était bien plus complexe car éloigné de la route et très pentu. Il a fallu trouver son chemin au milieu des pierriers et gravir plusieurs dizaines de mètres de dénivelé droit dans la pente pour parvenir en haut



Une fois descendus, les matériaux ramassés sont entassés à proximité de la route dans des balots à destination du ferrailleur.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Les installations obsolètes (militaires, ludiques, scientifiques) représentent un bout d'histoire, une activité qui a fédéré les habitants d'une commune et il est important de garder « trace » de ce passé. Mountain Wilderness agit en concertation avec les communes ou associations patrimoniales qui peuvent opter pour la conservation d'une partie de l'installation pour créer un lieu d'interprétation (quelques mètres d'une ligne de barbelés, un ancien pylône de téléski...) : les visiteurs ont ainsi la possibilité de se rappeler d'une activité passée, d'un pan d'histoire. Concernant le col de l'Échelle, malgré ces chantiers de démontage, les traces demeurent nombreuses avec de nombreux blockhaus encore visibles.



Des claies de portage permettent de redescendre les matériaux en bord de route.

des lignes. La suite ? Dégager petit à petit les rochers des barbelés, cornières et queues de cochon, en coupant, meulant et en s'escrimant avec les piolets sur les parties les plus rebelles, afin de gagner mètre par mètre un nouveau secteur sans ferraille. Au regard de ces difficultés, se sont « seulement » 2 tonnes de matériel qui ont été évacuées en 2 jours contre 4 à 5 tonnes lors des 2 précédents week-end de chantier.

ENSEMBLE POUR LA MONTAGNE

« Faire quelque chose en retour pour la nature, elle m'apporte tant ! », « Éviter que les animaux sauvages se blessent », « participer à une action collective pour la montagne », « Je suis venue par hasard avec des amis, et je participerai à nouveau » ... Il y a autant de sujets de motivation que de bénévoles (105 sur les chantiers de Névache). Ils viennent de toute la France, des pays frontaliers, et fréquentent chacun la montagne à leur rythme. Leur point commun ? La satisfaction d'un chantier bien mené, le volume des déchets rassemblés et leurs courbatures en fin de chantier.

Des Névachais se sont même joints au chantier, comme c'est le cas de Jean-Baptiste, qui a adhéré à l'association et participé au dernier chantier suite à la ren-

contre des bénévoles au col de l'Échelle, par hasard, l'an dernier. « Aujourd'hui, on peut se balader sur le col de l'Échelle sans trébucher ni se blesser sur les barbelés et les cornières. C'est une action vraiment utile, conviviale et physique » résume-t-il. Aujourd'hui il suit les autres actions de l'association qu'il soutient.

L'implication côté commune de Névache s'est illustrée de plusieurs manières. Les élus ont tout de suite été réceptifs aux projets. « C'était la partie la plus facile », indique Jean, un des représentants locaux de Mountain Wilderness. « Par contre, il faut anticiper auprès des instances plus éloignées comme la Direction Départementale des Territoires, et son antenne régionale, pour avoir l'accord. Parfois, d'ailleurs, ça coince, et il faut trouver un interlocuteur favorable, c'est long ». Les contacts avec les techniciens Natura 2000 sont très bons et fréquents ; cela a été très facile de faire le point avec eux pour recenser les espèces remarquables à préserver tout en faisant un grand chantier de remise en état du milieu naturel.

Financièrement, la commune a également voté à l'automne dernier une subvention de 1000€ à l'association pour la soutenir dans ces actions. La moindre des choses au regard de l'importance des chantiers menés et de la mobilisation des bénévoles !

5 QUESTIONS À SYLVIE MOSDALE, PROFESSEURE DES ÉCOLES À NÉVACHE ET BÉNÉVOLE AU SEIN DE MOUNTAIN WILDERNESS

Quel est ton rôle au sein de Mountain Wilderness ?

Je suis bénévole au sein du groupe local qui œuvre pour préparer les chantiers IO (installations obsolètes). Je suis adhérente depuis longtemps, mais je voulais me retirer car je ne me sentais pas utile. On m'a dit...non... voilà un carton de tracts à distribuer autour de toi !!! Tout a commencé comme ça. Puis j'ai fait un chantier sur les crêtes de Cristol... Et la petite équipe s'est constituée. J'ai cherché des sous, des soutiens pour continuer les chantiers.

Plus spécifiquement, quel furent-ils pour les chantiers qui se sont déroulés ces dernières années sur Névache ?

Pour les chantiers du col de l'Échelle et de la Vallée Étroite, nous avons fait des repérages sur les sites. Un habitant de Névache m'a montré des photos de rouleaux de barbelés au col de l'Échelle. C'était impressionnant cet amoncellement. Puis Rémy s'est occupé des autorisations, Jean du ferrailleur et des relations avec la Biocoop. J'ai contacté le maire de Névache, demandé l'autorisation d'utiliser l'école en cas de mauvais temps. On a cherché un hébergement d'abord sur la vallée puis en Vallée Étroite. Lors des chantiers, nous préparons en amont tout le matériel et la nourriture. Nous organisons le chantier en plusieurs équipes d'une dizaine de personnes. Nous avons également un rôle d'information auprès des personnes qui passent et qui voient les tas de barbelés. Nous identifions le chantier avec des drapeaux. Nous donnons des informations et distribuons des prospectus aux curieux et randonneurs qui passent par là.

Tu enseignes dans l'une des 2 classes de l'école de Névache,



L'équipe de bénévoles (dont Sylvie, gilet rose au centre de la photo) pose devant les barbelés retirés du col de l'Échelle en septembre 2024.

peux-tu nous parler du lien particulier qu'ont les enfants avec le col de l'Échelle ?

Les enfants ont été acteurs de la cérémonie d'inauguration de la nouvelle stèle en mémoire du Bataillon Berthier située sur les pentes du col de l'Échelle. La stèle commémorant l'implication du bataillon sur place avait été vandalisée. C'est ma collègue qui a mené la sortie, qui a été renouvelée 2 ans plus tard pour une commémoration où les enfants sont de nouveau intervenus avec des chants et poèmes. La question des barbelés a été évoquée en classe indépendamment de la sortie. Il est prévu d'en parler plus longuement cette année.

Que dirais-tu pour motiver des lecteurs d'Annevasca à devenir bénévole pour des chantiers Installations Obsolètes ?

J'ai beaucoup aimé la remarque d'un Névachais qui exprimait sa satisfaction de voir à nouveau un rassemblement sur le col de l'Échelle, l'opposant au dernier en date qui était celui d'activistes du rassemblement identitaire pour empêcher les migrants de franchir le col. Aujourd'hui nous enlevons les barbelés. Nous effaçons les dernières traces de barrières pour la libre circulation. Les Névachais nous soutiennent. Ils participent aux chantiers d'arrachage des bunias, plante invasive. Je n'ai rencontré personne qui manifeste un mécontentement vis à vis des chantiers.

Quand les inscriptions s'ouvrent,

le chantier est vite rempli par les bénévoles. Il faudrait réfléchir à garder des places pour les locaux. Dans les faits, c'est ce qu'y se passe quand même si on s'y prend un peu en amont. Sinon je dirais aux habitants de Névache que valoriser les terres de leur commune en enlevant les barbelés ou tout autre vestige est un acte de civisme qui fait du bien au moral. On se sent utile. Cela permet aussi une connexion à la nature. Ce travail collectif à petite dose est motivant et gratifiant. On échange avec des gens qui partagent ces idées-là. La fatigue est très vite oubliée quand le soir on se retrouve pour un bon repas.

D'autres chantiers sont-ils prévus sur Névache ou la vallée de la Clarée ?

On a un projet de petit chantier d'arrachage de barbelés sous les crêtes de l'Enrouye sur la commune de Val-des-Près. On discute pour voir si on le réserve aux locaux justement pour privilégier leurs inscriptions. Sinon, nous avons le projet d'un chantier sur le secteur de Cristol et de l'Oule en concertation avec Natura 2000. Les zones visées sont sur la commune de La-Salle-les-Alpes.

Ces chantiers permettent d'œuvrer de manière collective pour un objectif de respect profond de la montagne et du milieu naturel fragile qui la compose. Le travail très physique permet d'ancrer dans notre corps les idées militantes qui nous portent.



Révolution numérique à Névache

Par Gautier Monnet

Vous aurez peut-être remarqué le changement d'adresse mail de la mairie intervenu en début d'année 2025 (mairie@nevache.fr remplaçant mairie.nevache@orange.fr). Ce changement n'est que la partie émergée d'un travail de fond entrepris pour moderniser les télécommunications de la commune, avec pour objectifs des économies, une meilleure efficacité et plus de sécurité.

UNE RENÉGOCIATION DES CONTRATS DE TÉLÉPHONIE ET INTERNET DEPUIS 2020

Au printemps 2020, la commission finances a identifié les frais de télécommunication comme étant un poste de dépenses à optimiser. La secrétaire de mairie d'alors avait déjà débuté un travail de compilation des différents frais engagés par la commune : abonnement de téléphonie fixe, mobile et également internet. Il s'est avéré que les contrats souscrits au fil des années en fonction des besoins n'étaient pas les plus avantageux possible. Un travail de renégociation groupée a donc été engagé avec l'aide de l'organisme départementale IT05 qui négocie des tarifs pour les collectivités. Les tarifs de téléphonie fixe et internet ont été renégociés auprès d'Orange, tandis que la téléphonie mobile a été transférée chez Bouygues télécom et des tarifs ultra négociés par IT05. À la clef, presque 400€ d'économie mensuelle pour la commune, faisant passer le budget annuel de la commune

pour ce poste de dépenses de 9 864 € HT à guère plus de 5 000 € HT ! À noter toutefois que depuis, plusieurs lignes téléphoniques mobiles ont été ajoutées, faisant remonter un peu le budget annuel alloué à la téléphonie.

PROFITER DE L'ARRIVÉE DE LA FIBRE POUR METTRE EN PLACE UN RÉSEAU INFORMATIQUE INTER-SERVICES

Malgré le déploiement du réseau fibre sur la commune à compter de 2022, il a fallu attendre 2024 et 2 ans d'échanges avec différents services pour que tous les bâtiments communaux soient éligibles, le bâtiment du camping ayant malheureusement été oublié. Une fois cela fait, la commune a à nouveau profité des offres négociées par IT05 pour confier toutes les lignes internet et téléphonie fixes à SFR. Résultats, de nouvelles économies, des téléphones dernier cri en mairie, mais surtout un réseau beaucoup plus rapide améliorant le travail quotidien des agents, mais pas seulement.

En effet, l'internet fibré est la condition *sine qua non* pour parachever la révolution numérique de la mairie. Début 2025, nous avons tout d'abord pu mettre en place des adresses mails « nevache.fr » plus professionnelles et sécurisées. Malgré une transition compliquée sur le plan technique (perte de contacts et de listes de diffusion, difficulté d'adoption de la nouvelle boîte mail par les administrés...) la finalité reste positive et devrait rapidement aboutir à une organisation du travail plus efficiente et professionnelle.

Mais le plus gros du chantier demeurera invisible pour les administrés : mettre en place un réseau informatique interservices. À ce jour, seul le secrétariat de mairie est équipé d'un réseau balbutiant permettant d'assurer des sauvegardes de sécurité et un peu de travail collaboratif. Les autres services assurant des sauvegardes manuelles via disque dur externe notamment. Un fonctionnement plus vraiment au goût du jour alors que le piratage de données est de plus en plus répandu à l'échelle mondiale. L'office du tourisme local en avait par exemple fait les frais il y a quelques années, victime d'un piratage de données informatiques pour demander une rançon.

Ce projet en cours prévoit de s'appuyer sur le réseau fibre, un prestataire informatique et des investissements matériels. Des coûts importants (les premiers chiffreages sont autour de 7 000 € d'investissement) qui viendront annuler les économies effectuées par ailleurs sur les télécommunications, mais indispensables. En jeu, permettre à tous les services de la mairie de travailler sur un seul et même serveur facilitant la mise en commun de certains dossiers ou les échanges de fichiers. Mais aussi et surtout mettre l'accent sur la sécurité informatique, avec des sauvegardes quotidiennes et mensuelles pour tous, réparties dans plusieurs lieux.

Tout compte fait... Commission finances

Par Odile Bonnamour

Un peu avertie sur les chiffres et les gros sous, je voulais depuis longtemps me pencher sur les finances de notre commune. En avril 2020 le confinement a été déclencheur. Et oui, pourquoi pas ?

Je me suis plongée avec grand intérêt dans la compréhension des comptes de la commune, car derrière les chiffres se profile toute la réalité de la vie du village ou presque, que je vous propose de découvrir ici.

Cette démarche m'a confirmée dans l'idée qu'il était essentiel de communiquer avec les habitants, le plus simplement possible, sur le fonctionnement de la gestion financière communale. Comment se prépare le budget et notamment comment se font les choix en matière d'investissements et ensuite comment est géré ce budget ?

Au-delà des chiffres bruts, je me suis posée des questions : par exemple, sait-on quel est l'effort de la commune pour chaque élève de l'école (frais de scolarité, transport, cantine, sorties scolaires) ou bien encore combien coûte une heure de damage ? J'ai alors soumis toutes mes interrogations à Claudine à titre personnel (elle n'était pas encore élue maire au printemps 2020) et nous avons échangé par écrit ! En début de mandat, l'équipe municipale actuelle a décidé de créer une commission finances et de publier annuellement la situation financière de la commune sur le site internet de la commune (dans l'onglet «Ma mairie», rubrique «Finances»).

LA COMMISSION FINANCES

Initialement composée de 3 élus et 2 citoyens, en 2024 la commission comprend aujourd'hui Claudine Chrétien, Françoise Le Coz-Bey, la secrétaire générale de mairie Aurélie Giacomini et moi-même.

En 2024, la commission s'est réunie 4 demi-journées de janvier et à fin mars, la date butoir étant le 4 avril, jour du conseil municipal votant le compte administratif 2023 et budget 2024. La première réunion se cale dès la clôture définitive des comptes de l'année précédente. Inutile de dire qu'il faut à chaque fois se remettre dans le bain et retrouver les bons mécanismes comptables.

La commission travaille dans le bureau de Claudine : 2 ordinateurs utilisés en simultané, plein de dossiers ouverts et des classeurs sur les genoux. Pour obtenir des précisions, nous avons souvent recours au téléphone (trésorerie, financeurs etc.). À noter que depuis 2020 une collaboration constructive et transparente s'est instaurée avec le comptable public de Briançon, qui n'hésite pas à se déplacer à Névache pour dispenser ses conseils. Le comptable public effectue toutes les opérations financières de la commune (paiements et encaissements) sur ordre du maire.

Le gros du labeur s'effectue entre 2 réunions. D'une part Claudine et Aurélie partent à la recherche d'informations pour compléter certaines lignes budgétaires et d'autre part je réalise la mise en forme des propositions chiffrées issues de la dernière séance de travail. Bref les inter-réunions monopolisent un temps énoooooorme. Les 4 membres de la commission finances (et surtout Aurélie) fournissent un investissement-temps intensif pendant deux mois et demi. Me concernant en 2024, cela représente plus de 60 heures, près de 80 mails échangés et 30 versions successives uniquement pour le budget principal !

La commission planche sur 2 documents «piliers» : le compte administratif (dépenses et recettes réalisées sur l'année écoulée) et le budget (dépenses et recettes prévisionnelles pour l'année à venir).



Réunion de la commission finance avec dans l'ordre de droite à gauche : 1 citoyenne (Odile), 2 élus (Claudine et Françoise) et une employée (Aurélie).

NOTRE MÉTHODE D'ÉLABORATION DU BUDGET

La première étape consiste à préparer les grilles de travail pour le budget 2024, soit 8 tableaux avec beaucoup de lignes et de colonnes. Ces tableaux ont été créés par la commission, améliorés au fil du temps. À titre d'exemple le document du budget principal d'investissement comporte plus 400 formules de calcul intégrées, donc gare à ne pas les effacer !

Pourquoi 8 tableaux ? La commune gère 4 budgets, le budget principal et 3 budgets annexes (le camping, l'eau et l'assainissement et les remontées mécaniques). Mais chaque budget se divise en 2 sections : le fonctionnement pour l'activité des services et l'investissement pour les achats de matériels durables, les constructions ou aménagements de bâtiments, les gros travaux etc. Donc 4 budgets x 2 sections = 8 tableaux ! Ces tableaux intègrent le budget 2023, les dépenses et recettes réalisées en 2023 (le compte administratif) et des colonnes vierges à remplir pour le budget 2024.

Pour chaque ligne de dépense et recette programmée en 2024, nous mettons en regard le budget de l'année 2023, le réalisé 2023 et les projets en cours. Cela nous amène à des analyses sur le pourquoi des écarts entre le budget et le réalisé 2023, à intégrer les nouveautés ou évolutions pour 2024 et à proposer un montant pour 2024. La commission examine environ 350 lignes de dépenses ou recettes. Dans le détail, ces lignes peuvent se composer d'un projet unique et précis, par exemple la réfection du réseau d'eau du Cros, ou d'une multitude de dépenses, par exemple sous la rubrique «intermédiaires et honoraires» nous retrouvons l'avocat, le notaire, le métreur, le feu d'artifice du 14 juillet, la cantine, le colis de Noël des aînés etc.

LES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses des budgets de fonctionnement se

prévoient relativement simplement (dépenses d'énergie, entretien, carburant, assurances, honoraires, charges de personnel etc.). Les particularités résident dans l'imputation de frais qui concernent plusieurs budgets, par exemple le temps passé par les services techniques pour le camping ou les remontées mécaniques, la quote-part des frais d'assurances, de carburant etc. Des clés de répartition sont à définir.

Certaines recettes de fonctionnement peuvent s'estimer plutôt aisément, par exemple les taxes foncières et d'habitation, les centrales électriques, les alpages, les loyers. Par contre d'autres fluctuent, notamment les dotations et participations de l'État qui ne sont connues que courant mars.

La nouvelle dynamique créée par la commission finances s'accompagne d'une maîtrise des dépenses (renégociation des forfaits téléphoniques, fiche de suivi des consommations de carburant, tableau analytique du temps de travail des services techniques affecté aux différentes activités (camping, entretien des pistes de ski de fond ou alpin, réseau d'eau, transport scolaire etc.). De même pour les recettes, des revalorisations ont été appliquées pour tenir compte notamment des hausses du coût de l'énergie (par exemple les loyers, les forfaits de ski alpin etc.).

LES BUDGETS D'INVESTISSEMENT

Pour les budgets d'investissement, Claudine interroge les élus référents d'une délégation sur leurs souhaits d'investissements pour l'année 2024, proposés en concertation avec les responsables de services : Sébastien (services techniques), Neïs (activités touristiques), Laure (Natura 2000) et bien sûr Aurélie.

Les devis n'accompagnent pas toujours les demandes, donc les chiffrages restent souvent à confirmer avant de pouvoir les inscrire aux budgets.

Mais là, inutile de demander plus pour avoir ce qui serait souhaitable ! En fonction des priorités (voire des



urgences) et des grands équilibres financiers à tenir, des arbitrages s'imposent et ils seront proposés au conseil municipal. Pour leurs financements, certains investissements lourds nécessitent des virements internes entre les sections, ils peuvent aussi poser la question du recours à l'emprunt. Là, les opérations de section à section se complexifient et représentent de la haute voltige pour ma petite logique intellectuelle !

LES SUBVENTIONS

Les subventions se révèlent essentielles pour financer les projets de la commune. Depuis le début de cette mandature, c'est une recherche omniprésente et qui porte ses fruits. Elles ne tombent pas en claquant des doigts ! Les demandes de subvention représentent un travail constant et considérable.

Pour Claudine, il s'agit de rester en veille permanente sur les appels à projet. Ensuite il faut monter les dossiers de demande (merci Aurélie) et vérifier les incidences éventuelles en matière d'urbanisme. Une fois la demande déposée, il faut suivre et relancer le financeur pour connaître la décision d'attribution. Enfin, à réception de l'arrêté attributif d'une subvention il faut s'assurer du mandat des sommes allouées. Mais surtout vigilance !!! Car il faut réaliser la dépense dans le délai imparti qui accompagne la subvention. À noter que les subventions ne peuvent être inscrites au budget que si elles ont fait l'objet d'une attribution certaine.

BOUCLAGE DU BUDGET

Voici l'opération la plus périlleuse de la commission finances.

Lorsque les 8 tableaux ont été complétés, ils doivent chacun s'équilibrer. La règle d'or s'applique : dépenses prévisionnelles = recettes prévisionnelles. Bonjour la galère des dernières infos qui modifient tout un tableau.

Aurélie doit ensuite saisir tous les budgets dans leur forme normée officielle pour la mise au vote du conseil municipal. Claudine doit rédiger une note de présentation «brève et synthétique» du budget principal (disponible sur le site de la commune). Le vote des budgets doit intervenir avant le 15 avril (date limite légale). Voici beaucoup d'impératifs en si peu de temps.

De plus, petite coquetterie depuis 2024 : les documents doivent être remis aux élus 12 jours avant le conseil municipal votant les budgets ! Ce qui accélère encore la course après le temps.

En complément de cette lecture un peu longue, j'en conviens, je vous invite à visiter les pages «Finances» du site internet de la commune. Vous pourrez même y découvrir de la couleur et vous serez étonnés de les trouver accessibles et faciles à lire.

Restons donc curieux !

Les écoliers racontent

Par les enfants de l'école de Névache avec
Françoise Le Coz-Bey

À la fin de l'année scolaire 2024, nous avons pris le bus pour faire une sortie à Montdauphin. Pour monter à la forteresse, nous avons emprunté le sentier des marmottes et nous en avons vu beaucoup !

Connaissez-vous l'origine de cette forteresse ? Elle est construite sur le plateau des Mille-Vents et elle est un système défensif très ingénieux. Elle a été construite par Vauban pour protéger le Royaume des attaques de la Savoie et de l'Italie.

Une guide a accompagné la classe des maternelles-CP dans la forteresse pour une balade contée. « Nous sommes passés dans un tunnel de 75 m de long ! Nous avons fait un parcours sportif et reconstitué un puzzle ».

Après avoir signé un contrat d'engagement, les élèves de la classe des CE/CM sont devenus soldats du Roy. Ils ont reçu un chapeau et une arme. Ils ont appris les techniques et les stratégies militaires. Ils ont pratiqué un temps la vie militaire.

« C'était une magnifique journée ! »



Nous sommes devenus soldats du Roy !



Les petit écoliers du village jouent à «mystère en Clarée».



Mystère en Clarée

Par Christiane Champ avec Françoise Le Coz-Bey

Depuis toujours, Monsieur Volot habitait dans la belle vallée de la Clarée, au hameau du Bourget. [...] Un matin, en sortant de sa chambre [...], il s'aperçut que quelqu'un avait pénétré dans son logis, volé de l'argent et un tableau.

- « Il faut prévenir les gendarmes ! »
- « Non, j'ai beaucoup mieux... les enfants du hameau vont m'aider à mener l'enquête. »

C'est ainsi qu'a débuté une Chasse au Trésor organisée au printemps 2024 pour les enfants de l'école. Munis d'un petit livret qui comprenait un plan, des questions, des exercices de conjugaison et du calcul, une petite grille de mots croisés et un puzzle, les enfants ont cherché des indices tout au long du parcours.

Celui-ci leur a permis de découvrir un certain nombre de bâtiments qu'ils voient presque tous les jours sans savoir vraiment de quoi il s'agit, comme le four banal de Sallé, qui nécessitait un stère de bois pour sa mise en route et qui marchait huit jours et huit nuits d'affilés ; il a fonctionné jusqu'en 1955. Chaque réponse leur apportait une enveloppe contenant un morceau du tableau à reconstituer. Ils ont repéré l'Arbre de la Liberté, planté en 1989, visité la chapelle Saint-Jean et observé ses tableaux. Ils ont compris que la petite maison au pont de Fortville était la chapelle Saint-Isidore. Ils ont poursuivi jusqu'à la chapelle Saint-Sauveur, puis à la chapelle Saint-Hippolyte où ils ont admiré les restes de fresques, la nouvelle statue équestre et les fragments de colonnes anciennes qui composaient une galerie couverte devant la chapelle.

Rentrés en classe, ils ont pu recréer le « tableau volé ». En fait, il s'agissait d'une partie d'une fresque de la chapelle Notre-Dame-des-Grâces, qui fera peut-être partie d'un futur Jeu de piste...

**FESTIVAL
INTERNATIONAL
DE MUSIQUE
DE LA
HAUTE
CLARÉE**

10 ans !
5 au 8
août 2025
Par Michel Mollard

Depuis sa création en 2014, les plus grands musiciens classiques internationaux ont pris l'habitude de se retrouver l'été à Névache au Festival International de la Haute-Clarée.

La liste en est longue : les pianistes Kit Armstrong, Iddo Bar-shaï, Christian Blackshaw, Chen Sa, Jean-Philippe Collard, Dang Thai Son, Shani Diluka, Christian Ihle Hadland, Sunwook Kim, David Lively, Alexander Melnikov, Dominique Merlet, Jean-Claude Penner, Francesco Piemontesi, Victoria Postnikova, Anne Queffelec, Ferenc Vizi, Zhang Haochen, Zhu Xiao-Mei mais aussi le clarinettiste Pierre Génisson, le trio I Giardini (Pauline Buet, Pierre Fouchenneret, David Violi), la violoniste Clara-Jumi Kang, le baryton Alain Buet ou le quatuor Tchalik auxquels se sont joints de prometteurs jeunes talents dont certains font aujourd'hui de très belles carrières.

Tous ces artistes ont fait résonner les églises de la vallée, et parfois même des lieux plus insolites avec les concerts en montagne (à Ricou, à Buffère, au col de l'Échelle,...). Des artistes désireux de sortir des sentiers battus, acceptant l'aventure par amitié et se reconnaissant dans une manifestation discrète, qui se situe délibérément en dehors de la marchandisation de la culture et cultive l'authenticité à l'aune de la vallée qui lui sert d'écrin.

Pour cette 10ème édition, le Festival a de nouveau la joie d'accueillir de formidables artistes : Jean-Claude Penner (le 8 août), le doyen des grands pianistes français en exercice ainsi que la violoncelliste Emmanuelle Bertrand et le pianiste Pascal Amoyel, couple à la scène comme à la ville (le 6 août) : mais aussi, fidèles à notre vocation, de jeunes artistes, tous deux issus... des steppes de l'Asie centrale : Alim Beisembayev (Kazakhstan), vainqueur du prestigieux Concours de Leeds (le 5 août), et Wang Zitong (Mongolie-intérieure), lauréate du non moins prestigieux Concours Busoni (le 7 août).

Le Festival fonctionne avec les seuls soutiens de la Commune de Névache (pour la participation à la location du piano), du diocèse du Briançonnais, de l'Office du tourisme (pour la vente des places) et d'une poignée de bénévoles.

Les places seront en vente à partir de fin mai-début juin sur le site du Festival (www.festivalclaree.com) et cet été à l'Office du Tourisme.

Névachante

Par Philippe Noncle et
Valérie Delong avec Françoise Le Coz-Bey

DES NOUVELLES DE LA CHORALE DU VILLAGE !

Lorsque l'on m'a demandé d'écrire un texte présentant Névachante, la chorale de Névache, j'ai été sensible à ce souhait car il témoigne de l'intérêt que porte le village à notre travail.

Mais par quoi commencer ? Avant tout en rendant hommage aux personnes qui chaque semaine pendant sept mois se déplacent, s'investissent, se mettent parfois en position d'insécurité face à un apprentissage dont ils ne devinent pas au départ l'exigence et le perfectionnisme. C'est grâce à eux tous que nous devons la chance de nous retrouver depuis deux années en cette magnifique chapelle Saint-Antoine afin d'écouter le rendu de leur travail, la beauté des chants, la candeur et l'innocence de ce don qui est d'apporter pour un moment de concert, le sourire, les larmes parfois, la gravité des auditeurs. Avant tout, merci à eux !

Depuis plusieurs années une demande plusieurs fois réitérée me sollicitait afin de créer une chorale à Névache. Étant à l'époque encore beaucoup sur les routes, je n'y répondais pas car me lancer dans cette aventure ne pouvait se faire que si l'exigence, l'investissement de temps, permettait de produire un résultat digne d'intérêt à mes yeux. Le temps est venu !

D'emblée il a été question d'établir entre nous une qualité relationnelle basée sur le respect, la patience et l'écoute. L'excellence est à portée de chacun, elle est simplement relative au niveau des interprètes. Nul souhait d'obtenir un son digne des ensembles professionnels, mais la volonté de tendre vers notre perfection. Elle est le garant du respect de nos auditeurs et de la pérennité de notre groupe. Lors de nos répétitions hebdomadaires quel bonheur de ressentir ensemble la fragilité éphémère d'un moment de grâce, où nous lisons chacun dans nos yeux : « c'est nous qui avons fait cela ? » et puis patatras ! La fois suivante c'est le chaos. Mais nous avançons et chaque marche est d'abord une victoire collective.

DES CONCERTS MÉLANT LES GÉNÉRATIONS ET LES LANGUES

Les concerts que nous avons donnés sont avant tout un cadeau aux Névachais, la musique est alors vecteur social, nous qui vous regardons, Cher public, nous le lisons dans vos yeux, dans la qualité de votre écoute. Puisque la musique réunit, il est important



Écoliers et choristes ont fait salle comble lors des concerts en la Chapelle Saint-Antoine.

d'y adjoindre tous les talents, les spécificités. Nous aimons associer ceux qui jouent d'un instrument, faire chanter les enfants de l'école, dire un texte en suédois par Enar, raconter les récits de notre village. Nous aimerions y ajouter pourquoi pas de la danse, de la peinture, de la poésie !

Deux aventures ont été vécues, comme chaque fois nous nous « autodétruisons » pour pouvoir réexprimer nos envies, nos volontés de repartir sur un autre projet : toujours donner un sens, un élan à notre engagement artistique. Après une interruption de quelques mois, la chorale se remet en marche pour repartir sur un nouveau projet commun.



La grosse trentaine de Névachais sur le parvis de l'opéra de Lyon.

DÉCOUVERTE D'UN CLASSIQUE DE L'OPÉRA

Les membres de la chorale ainsi que tous les Névachais qui le souhaitaient ont assisté à l'opéra de Giacomo Puccini « Madame Butterfly » à Lyon dimanche 26 janvier 2025. 38 personnes ont répondu à l'appel de cette sortie organisée avec le concours de l'association Fasilajouer et celui de la commune, qui a subventionné intégralement le transport aller/retour en bus pour cette initiative culturelle, alors que chaque participant s'est acquitté du montant de sa place négocié à un tarif de groupe. La journée a été agrémentée par un bon déjeuner dans un bouchon lyonnais où tout le monde s'est régalé, avant de se rendre au spectacle qui a été magnifique ! Il faut dire qu'il avait été soigneusement sélectionné pour sa musique, son histoire et sa mise en scène.

Culture, vie sociale et patrimoine

Par Françoise Le Coz-Bey

2024, UNE ANNÉE DE POURSUITE DES PROJETS EN COURS POUR LE PATRIMOINE

Pour l'année écoulée, pas de projet neuf mais un travail de longue haleine pour continuer ceux déjà entamés.

Nous avons sélectionné le maître d'œuvre pour la chapelle Notre-Dame-des-Grâces à Plampinet. Les travaux sont envisagés pour 2026, pour un montant prévisionnel de 357 842,06 € avec 80 % de subventions espérées et des dons en provenance de la Fondation du Patrimoine.

L'église Saint-Marcellin à Ville-Haute fait aussi l'objet d'attentions multiples :

- Nous avons obtenu des subventions de la DRAC et du Département pour 2 réparations extérieures. Une demande a également été faite à la Région, les travaux vont suivre en 2025 : remise en état façade sud et gouttière façade nord, pour un montant de 16 074,16 € HT réparti entre les entreprises SELE pour la façade sud et Clarément Charpente pour la gouttière.

- D'autre part un projet de réparation de la partie centrale du plancher de l'église voit le jour après une réunion, sur place, en présence de Yann Visseaux responsable des bâtiments à la DRAC. Le dossier est en cours et nous espérons le voir aboutir à l'automne 2025 pour un montant de 5 940,00 € HT confié à l'entreprise Jérémy Béné.

Dans l'édition 2024 d'Annevasca, nous évoquons également le montage d'un dossier pour la restauration de tableaux. Parmi les 5 tableaux sélectionnés, l'un est

déjà entre les mains du restaurateur Monsieur Toshiro Matsunaga, qui devrait avoir terminé son travail d'ici l'automne 2025. 4 autres sont depuis l'été 2024 au Centre Interdisciplinaire de Conservation et de Restauration pour une étude avant restauration financée par la DRAC. Nous devons ensuite sélectionner le ou les restaurateurs via un appel d'offre, et monter des dossiers de demande de subvention.

Un recensement des objets protégés à Névache, plus de cent, a commencé avec l'aide de Catherine Briotet, Conservateur des antiquités et objets d'art des Hautes-Alpes. Les objets protégés ce sont ceux qui sont pour le moment à l'ancienne cure : objets de culte, tableaux, statues...

Enfin, les systèmes d'alarme protégeant le chœur de l'église et le trésor de la Cure ont été modernisés pour offrir plus de sécurité et une meilleure fiabilité. Cette opération confiée à la société Dessaud alarme Service représente un coût de 3 382 € HT, mais permet en échange des économies sur les frais de fonctionnement de ces alarmes (lire par ailleurs l'article à propos des frais de télécommunication de la commune).

CÔTÉ VIE SOCIALE, DES TRADITIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES QUI PERSISTENT

Encore une fois l'Association des Parents d'Élèves s'est chargée de la confection des 87 colis de Noël pour les personnes âgées, le personnel de la mairie et les personnes que nous tenons à remercier pour leur aide au cours de l'année.

Les colis ont été distribués lors de la fête de Noël qui s'est tenue à la salle René Monnet le mardi avant les vacances de Noël.

Les enfants avaient fait une invitation que nous avons adressée aux personnes bénéficiant du colis et c'est avec joie que nous avons constaté que nombre d'entre eux a répondu présent. La fête fut joyeuse et comme toujours un beau moment de partage entre les générations.

Autre tradition annuelle le repas des anciens à la maison de la chasse.

Là encore l'ambiance était joyeuse, les uns et les autres contents de se retrouver autour d'un excellent repas servi avec gentillesse par, entre autres, la jeune génération de chasseurs. Le repas s'est terminé par la traditionnelle omelette norvégienne, un vrai chef-d'œuvre !



Organisation des Flux touristiques été 2025

Par Jean Louis Hélas

L'été 2025 approche à grands pas avec ses nouveautés pour améliorer les Flux touristiques sur nos hameaux et la Haute Vallée !

En collaboration avec la CCB, des ajustements et nouvelles dispositions sont en cours de mise en œuvre.

En effet entre le hameau du Roubion et l'entrée du hameau de Ville-Haute plusieurs dispositifs modificatifs ont été retenus tels-que :

1. L'amélioration du carrefour où s'effectue le filtrage des véhicules entrant sur la commune, notamment un meilleur marquage au sol et l'implantation de plots amovibles. À noter qu'à notre demande, le département travaille pour l'avenir (idéalement 2026) sur un dispositif fixe comme par exemple un îlot central, qui continuerait d'être complété par des dispositifs saisonniers pour sécuriser les personnels d'accueil en été.

2. Comme réclamées depuis plusieurs années, les Navettes de la Haute Clarée seront mises en place cette année sur toute la durée des grandes vacances scolaires (du 05 juillet au 31 août), avec entre autres :

- Disparition de la billetterie implantée à Roubion au profit d'une billetterie sur le parking de Ville-Haute qui implique une modification du plan de circulation sur ce parking. La billetterie en ligne est elle toujours en place et à privilégier.

- Pas de modification tarifaire, la Navette entre Roubion et Ville-Haute reste gratuite puis les petites navettes payantes prennent toujours le relai vers la Haute Vallée.

- Deux flux de navettes seront



mis en place : celles permettant de monter jusqu'au parking de Laval et celles limitées au hameau de Fontcouverte.

- La modulation du nombre de navettes en fonction des heures de la journée et des semaines les plus fréquentées de la saison, avec notamment un arrêt de service entre 12 et 14 h pour les navettes payantes (la navette gratuite roulera elle en continu).

3. Les deux barrières situées à l'entrée de Ville-Haute et de la Haute Vallée (à la charge de la commune) seront modifiées pour simplifier le passage des ayants droits et leur gestion :

- L'utilisation des caméras lisant les plaques d'immatriculation des ayants droits autorisés à rentrer est abandonnée au profit de l'utilisation d'une télécommande individuelle ou la composition d'un code.

- À la demande de nombreux riverains adeptes du calme retrouvé à Ville-Haute, le fonctionnement de la barrière de Ville-Haute sera étendu est du 1er juin au 31 octobre.

- La barrière de la Haute Vallée sera quant à elle en fonction tout au long de la mise place des na-

vettes (comme les années précédentes), entre le 05/07 et le 31/08 (de 08h30 à 18h).

4. L'office de tourisme assurera un accueil des visiteurs à l'entrée du parking du Roubion en matinée.

5. Enfin, Le parking de Laval sera payant du 21 juin au 14 septembre (sous réserve des recrutements en cours).

Nous espérons que toutes ces modifications permettront de consolider la tranquillité des habitants et la préservation de la vallée en conciliation avec un meilleur accueil des visiteurs.

Enfin dernière nouveauté, l'embauche d'un garde champêtre a été votée pour compléter le dispositif en place actuellement. L'idée est de tester une nouvelle solution, en remplacement notamment des quelques patrouilles de surveillance sur les milieux naturels (y compris lutte contre les feux sauvages) confiées par la commune à l'ONF ces dernières années. Cela sous réserve de réussite dans le recrutement de ce garde champêtre prévu pour la saison d'été (juin-septembre).

Les arbres extraits des bords de pistes sont restitués à leur propriétaires ou mis à profit pour reconstruire ponts et passerelles.

Actualité des pistes, sentiers et voies d'escalade

Par Jacques Caraplis et Gautier Monnet

LE DOMAINE NORDIQUE CONTINUE DE SE BONIFIER À LA BELLE SAISON

Les pistes bénéficient de toujours plus d'attention à la faveur de l'embauche anticipée du dameur principal (Anthony, début octobre), d'un important travail administratif pour obtenir l'accord des propriétaires fonciers et d'une mobilisation d'une belle équipe de bénévoles. Ces derniers ont effectué à eux seuls pas moins de 250 heures de travail, réparties un peu partout sur le domaine pour élaguer, abattre des arbres, nettoyer, ratisser, terrasser... Merci à Antoine, Colin, Dominique, Enar, Gilles, Jacques, Joël, Luc, Patrick, Yves... Grâce à qui tous les pratiquants vont mieux profiter en hiver et même tout au long de l'année. Pour conclure cet automne productif, ce sont plus d'une trentaine de villageois, skieurs, moniteurs de ski, membres du ski club... qui se sont retrouvés le samedi 9 novembre pour une matinée d'entretien des pistes à l'occasion des « menus travaux nordiques ». Merci à tous pour cette forte mobilisation !

LES ÉQUIPES DU CPIE TOUJOURS AU CHEVET DES SENTIERS

Les chantiers d'insertion confiés par la commune à l'association « Environnement et Solidarité » (CPIE) continuent. En 2024, les équipes sont intervenues :

- En Vallée Étroite, avec la reprise (nettoyage, élagage et piochage) de l'assise et entretien du sentier entre la micro centrale

électrique et la prise d'eau, mais aussi sur la portion entre la berge et le parking des Granges de la Vallée Étroite (sentier en amont des épingles de la route)

- Sur le sentier montant aux Thures situé sur la combe St Martin avec une remise en état

- Sur le sentier de la Via Corda de l'aiguille Rouge pour terminer l'importante reprise de sentier sur le chemin d'accès entreprise en 2023, du point coté 2344m au début de la via corda.

- Au départ du refuge des Drayères, avec une modification du tracé via la « côte Baudette » pour se rendre au lac des Muandes en évitant des zones humides.

UN NOUVEAU SECTEUR D'ESCALADE

Le programme de restructuration de l'offre escalade sur la commune se poursuit notamment au bas de la plaine de Plampinet. Un nouveau secteur, «Rocher Prat» a récemment été ouvert pour remplacer la désinstallation de la falaise du Sappet devenue dangereuse.

Ce nouveau site d'escalade va faire le bonheur des grimpeurs à Névache avec une dizaine de lignes d'une hauteur comprise entre 10 et 20 mètres et sur une largeur de falaise d'environ cinquante mètres. La cotation des voies oscille entre 6a+ au 7c (cotation définitive prévue en 2025). Nichée dans une forêt de pins, cette falaise offre des concrétions calcaires très rare dans le Briançonnais ce qui lui garantit un succès auprès des grimpeurs,



Le nouveau secteur d'escalade du Rocher Prat propose des voies de niveau 6a+ à 7c.

tout comme son exposition nord/est qui la fait passer assez rapidement à l'ombre dans la journée, parfait en période estivale. Situé à la limite des communes Névache/Val-des-Près, on y accède depuis le parking au pieds de la grotte des Cinquante Ânes, puis à pieds en traversant rive gauche via la passerelle des Scouts, puis en remontant la via Clarée sur 300m pour trouver une sente qui accède à la falaise.

L'équipement de cette falaise est assuré par l'Association Escalade Conseil 05, grâce au co-financement du département des Hautes-Alpes (50%) et de la commune de Névache (50%).



La signalétique réhabilitée dans les Acles... Victime de vol peu de temps après cette photo !

UNE MEILLEURE SIGNALÉTIQUE SUR LES SENTIERS DE RANDONNÉE

Les équipes bénévoles continuent d'œuvrer sur les sentiers. Ce sont notamment de nombreux panneaux qui ont rajeuni grâce au savoir-faire de Camille en atelier puis Luc et Denis sur le terrain. C'est le cas de panneaux directionnels sur le GR 57 ou encore au col des Acles et col de la Grande Hoche qui orientent les adeptes de via ferrata pour faire le tour du Charra sur la frontière italienne.

VOL ET VANDALISME EN MONTAGNE

Peu de temps après leur acheminement à dos d'homme et leur installation, les panneaux dans le secteur des Acles ont été volés, comme hélas beaucoup de signalisation de la vallée. L'hiver nous avons à déplorer le vandalisme des « itinéraires Raquettes » tracés sur le domaine nordique avec destruction des panneaux. L'été le vol des panneaux dans l'ensemble de la vallée de la Clarée ainsi qu'en Vallée Étroite est monnaie courante au grand dam des bénévoles et aux frais des contribuables névachais... Et bien entendu des pratiquants, qui finissent par se perdre ou divaguer.

DES ANGES GARDIENS AU CHEVET DES TÉLÉSKIS NÉVACHAIS

Outre les corvées bénévoles où s'illustrent nombre de nos concitoyens, les téléskis donnent l'occasion à d'autres de s'illustrer. Les skieurs alpins et la commune doivent une fière chandelle à ceux qui, déjà aux petits soins des remontées mécaniques dans leurs métiers respectifs, œuvrent parfois jusqu'au bout de la nuit sur Champ-Bellet et Bois Noir. Un grand merci à Arnaud, Jérôme dit Gazgaz et Petit Louis qui jouent les anges gardiens des téléskis de Névache. Aux côtés des équipes de la commune (services techniques et des pistes) dont nous remercions également l'implication sans faille... C'est peut-être de Courchevel que nous viendra un autre bon coup de main à l'avenir, puisque la station a répondu favorablement à notre recherche d'un don pour le départ automatique de Champ-Bellet. Un dossier en cours qui sera mené à bout en cas d'obtention d'une subvention, au regard des coûts importants annoncés pour cette modernisation qui impliquerait une rénovation complète de l'architecture électrique de la gare de départ et si possible, de la cabane sur le modèle de Bois-Noir...



Les équipes de la commune bénéficient de coups de mains réguliers de mains réguliers de Arnaud, Jérôme dit Gazgaz et Petit Louis, véritables anges gardiens des téléskis de Névache à qui nous adressons un grand merci !

NÉVACHE



Vous avez dit : éclairage public ?

Par Georges Pouchot Rouge Blanc

QUE DIT LA LOI ?

Dans les communes, l'éclairage public est régit par deux points.

- la jurisprudence qui veut : « qu'aucune disposition législative ou réglementaire n'impose aux collectivités territoriales une obligation générale et absolue d'éclairage de l'ensemble des voies. Le pouvoir de police du maire n'inclut pas un droit d'éclairage pour l'usager ou le riverain d'une voie publique et il appartient au maire de décider quel espace doit recevoir un éclairage artificiel ou non ».

- un article de loi (L 2212-2 du Code général des collectivités territoriales) qui mentionne que : « la police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Elle comprend notamment : tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ce qui comprend, le nettoyage, l'éclairage, l'enlèvement des encombrants ». Si l'éclairage des voies publiques en agglomération fait partie des prérogatives de police du maire pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques, les impacts possibles sur la sécurité des usagers et n'excluent pas de potentielles recherches en responsabilité des collectivités.

De plus, depuis 2016 deux lois, dites de « biodiversité » et de « la transition énergétique » portent des obligations de résultats pour

l'éclairage public, avec d'un côté la réduction des nuisances lumineuses et de l'autre l'amélioration des performances énergétiques des réseaux. Plusieurs normes, touchant aux installations, sont venues compléter techniquement les textes législatifs et renforcer l'objectif de baisser les factures énergétiques.

LUMIÈRE SUR LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC NÉVACHAIS

À Névache, le réseau comprend 8 armoires de commande, réparties sur le territoire communal : Plampinet, La Via, Le Chardonnet, Roubion, Sallé, L'Outre, La Clarée, la Peipia, d'où sont pilotés 145 points lumineux (dont 112 doivent être remplacés ou modifiés).

Après l'optimisation tarifaire des contrats, la sécurisation des réseaux, l'amélioration du pilotage des installations avec la mise en place de ballast électroniques et des commandes d'allumage plus fiables, l'effort majeur doit maintenant obligatoirement porter sur deux points :

- le remplacement de toutes les ampoules (à sodium) pour des technologies à meilleure efficacité énergétique (les sources LED) afin de ramener au plus bas la facture énergétique.
- la limitation de la pollution lumineuse nocturne (nuisible pour nombre de groupes biologiques), à travers l'adaptation des candéla-

bres pour améliorer l'efficacité des flux lumineux (limitation au-dessus de l'horizontale, réduction des dispersions latérales, orientation du faisceau lumineux vers le sol au niveau des voies de circulation et des cheminements) et le retrait de tous les éclairages diffus (boules lumineuses et autres dispositifs similaires), etc.

Le fin du fin, de la technologie en la matière étant la possible mais encore très chère installation de candélabres adaptés (hauteur et géométrie) à la zone à éclairer et équipés de marche/arrêt par détection de présence pilotés par l'IA. Une technologie solaire, malheureusement inopérante face à la pollution lumineuse nocturne, répond à quasiment tous les besoins, sans nécessiter de réseau d'alimentation, ni de contrat d'abonnement et qui exonère de toute de facture de consommation.

Pour Névache, après un diagnostic complet de l'éclairage public, des interventions d'urgence touchant à la sécurité des installations et un recalibrage des puissances installées sur chaque armoire, une première (et unique) tranche techniquement et financièrement portée par le (défunt) Syndicat Intercommunal d'Éclairage public du Briançonnais, a fait l'objet d'une réalisation en 2013, sur le secteur de Roubion.

À ce niveau, il est à indiquer que

nul riverain de la voie publique, ne dispose d'un droit à l'implantation d'un point lumineux pas plus qu'il ne peut s'opposer à la pose d'une lanterne d'éclairage public sur sa façade ou à l'installation d'un mât porte lanterne sur sa propriété. La loi fait primer l'intérêt général. Lors des réalisations de tout nouveau réseau, les implantations de points lumineux sont concertées avec les propriétaires, ce qui élimine pratiquement toutes les difficultés. Mais, un point inattendu à l'origine blesse l'efficacité de l'éclairage public. Malgré des lanternes positionnées au mieux de l'objectif de sécurité recherché, l'ampleur des végétaux plantés près des candélabres, années après années, masquent tous les ans un peu plus, les flux lumineux.

Un petit effort d'élagage serait à n'en pas douter, un geste citoyen salubre pour la sécurité de tous.

Depuis deux ans, sur l'ensemble de la Commune, une action d'extinction des points lumineux entre minuit et six heures du matin a permis en année pleine de ramener la facture d'énergie de 8 224 € à 4 833 €.

Pour assurer la maîtrise d'œuvre et la réalisation des travaux sur le réseau, après la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Éclairage public du Briançonnais, afin de finaliser le dossier de subventionnement et procéder aux investissements obligatoires, la Commune a adhéré à la compétence optionnelle portée par Territoire d'Énergies 05, autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur le département des Hautes-Alpes. Dans ce cadre, en 2025, il sera procédé au remplacement des anciennes lanternes énergivores par des lanternes à LED.

Le coût prévisionnel de ce déploiement s'élève pour la commune à 95 000 € HT. Cela comprend la fourniture et pose sur 112 points lumineux par l'intermédiaire de Territoire d'Énergie qui gère la globalité du projet.

Le modèle de lanterne LED pressenti pour remplacer le matériel actuel. Pour diminuer les coûts, nous travaillons sur une commande mutualisée à plusieurs communes (notamment Puy Saint André).



Futur lotissement

Par Claudine Chrétien

La création du lotissement prévu au PLU à Rouvion avance pas à pas, malgré des complications (notamment suites aux études environnementales).

Compte tenu de la forte demande, de l'impossibilité d'étendre indéfiniment l'urbanisation et des analyses du bureau d'étude missionné dans le cadre du programme « villages d'avenir » (notamment sur les moyens dont disposent les potentiels acquéreurs) ; le plan d'aménagement en cours d'élaboration s'oriente vers des parcelles de taille plus modeste que les précédents lotissements et le choix de logements collectifs et/ou mitoyens. L'idée étant de permettre au plus grand nombre de familles de pouvoir s'installer durablement sur Névache. La commune souhaite également mettre à profit les dernières lois existantes pour limiter la transformation à moyen terme de ces logements en location saisonnière ou résidence secondaire.

Les échéances encore à venir :

- Définition du plan définitif qui permettra à la commune de définir le prix de vente des terrains
- Définition d'une stratégie à faire valider par l'autorité environnementale pour la gestion des espèces protégées présentes sur le site
- Dépôt du permis d'aménager
- Validation de la révision simplifiée du PLU pour validation du permis d'aménager
- Définition du règlement du lotissement
- Définition du cahier des charges d'attribution des lots

À l'issue de toutes ces procédures, la commune de Névache lancera les premières commercialisations de terrains, idéalement fin 2025 ou début 2026.



Névache et ses voisins

Par Claudine Chrétien

2024 aura permis d'illustrer la volonté de construire ensemble au travers de deux exemples de collaboration avec les communes voisines.

TRAVAIL RÉALISÉ PAR L'ÉCO-GARDE DU SITE NATURA 2000

Le site Natura 2000 Clarée couvre 5 communes que sont Névache, Val-des-Prés, St Chaffrey, la Salle les Alpes et Le Monetier les Bains (pour une très petite partie). Dans le cadre de ses tournées, l'éco-garde a constaté de nombreuses disparités entre les arrêtés de police de ces différentes communes limitant son action de sensibilisation. Et notamment sur les secteurs Cristol/Oule qui sont sur le versant Clarée mais pas sur la commune de Névache. Alors que la commune de Névache s'était dotée d'un arrêté interdisant les feux, le camping sauvage, la baignade dans les lacs et les chiens non tenus en laisse, sur certaines zones, hors commune, l'éco-garde ne pouvait s'appuyer sur cet arrêté pour sensibiliser les visiteurs. Aussi, sous l'impulsion de l'éco-garde et de Laure Vuinée, l'animatrice Natura 2000, une réunion de concertation a été organisée avec les 5 communes aboutissant à la prise d'un arrêté uniformisé à l'échelle de ces 5 communes.

METTRE LES FORCES EN COMMUN POUR TRAITER LA PROBLÉMATIQUE DU LOGEMENT PERMANENT

Le programme « Villages d'Avenir » est un programme mis en place par l'État qui vise à aider des communes rurales, porteuses d'une dynamique globale, à réaliser leurs projets de développement à travers un accompagnement en ingénierie. Dans ce cadre les communes de Val-des-Prés, Puy St André, Puy St Pierre, Cervières et Névache ont présenté une candidature commune autour du logement permanent. Lauréate, la préfecture des Hautes-Alpes a mis à disposition de ce groupement de communes un chargé de mission et un bureau d'études pour réfléchir à cette question. Pour Névache, 2 projets ont été ciblés : le futur lotissement où une étude sur la typologie des constructions à partir de la structure de la population a été réalisée, et sur l'ancienne école de Ville-Basse avec des préconisations pour sa réaffectation. Tous les projets étudiés sur toutes les communes l'ont été pour que les conclusions soient reproductibles et que des mises en commun sur ce sujet puissent être envisagée.

Réervations au camping municipal

Par Neïs Jaillet, responsable activités touristiques

Alors que les vacanciers sont de plus en plus exigeants en matière de simplicité et de flexibilité, doter le camping municipal de la Lame d'un système de réservation en ligne s'est imposé comme une évidence dans ce secteur du tourisme en évolution constante. À la clef, répondre aux besoins des utilisateurs tout en modernisant l'organisation interne du camping.

UNE DEMANDE CLIENT DEPUIS PLUSIEURS ÉTÉS

Jusqu'en 2023, la réservation d'un emplacement n'était pas possible. Il fallait se présenter au chalet d'accueil pour s'assurer d'avoir un emplacement. Si ce système fonctionnait dans une certaine mesure, il présentait néanmoins des inconvénients puisque voilà deux étés que le camping affichait complet à certaines périodes, notamment début août. Le risque de ne pouvoir profiter d'un emplacement était pesant, pour les clients comme pour les agents d'accueil qui recevaient leurs réclamations. La mise en place d'une plateforme de réservation en ligne s'est alors imposée pour moderniser le camping et répondre à cette demande.

UN PETIT PAS POUR LE CAMPING DE NÉVACHE, UN GRAND PAS POUR LES VACANCIERS !

À la genèse de ce projet, la recherche en début d'année 2024 d'un logiciel de réservations qui accepte la vente en ligne. En prévision du vote des budgets, étude comparative des différentes solutions possibles, démonstration et demande de devis dès le mois de février, complété par une visite sur le camping de Villar-d'Arène en mars 2024. À compter de mai 2025, une fois le paramétrage du logiciel effectif, la réservation en ligne est possible via la rubrique « camping » du site internet de la mairie de Névache. Cette avancée significative fait immédiatement ses preuves en proposant une expérience plus fluide, rapide et efficace, aussi bien pour les vacanciers que pour la commune et ses employés. Cette solution représente un coût de 1425€ par an pour le camping.

LES AVANTAGES POUR LES VACANCIERS

- Accessibilité et simplicité : l'un des principaux avantages d'un système de réservation en ligne est sa

simplicité d'utilisation. Les vacanciers peuvent désormais réserver un emplacement de camping directement depuis leur ordinateur ou leur smartphone, à tout moment, sans avoir à se déplacer ou à attendre les heures d'ouverture. Un gain de temps considérable pour ceux qui souhaitent planifier leurs vacances de manière autonome.

- Visibilité et choix : en ligne, chaque campeur peut consulter en temps réel la disponibilité des emplacements. Il est possible de visualiser des photos, des informations détaillées sur les services et de choisir son espace de camping. Ce niveau de personnalisation est un atout majeur pour le vacancier, qui peut organiser son séjour selon ses envies.

- Réservation instantanée : la confirmation immédiate d'une réservation en ligne apporte un grand confort aux vacanciers. Une fois le paiement effectué, la réservation est automatiquement enregistrée, évitant ainsi toute incertitude quant à la disponibilité des emplacements.

LES BÉNÉFICES POUR LE CAMPING MUNICIPAL

Optimisation de la gestion des réservations : la mise en place d'une plateforme numérique permet une gestion optimisée des réservations. En centralisant toutes les données (nombre de nuits, type d'emplacement, dates d'arrivées et de départ, informations des vacanciers), le camping municipal peut mieux suivre le taux d'occupation de ses infrastructures, et anticiper les périodes de forte affluence.

Diminution du travail administratif : la digitalisation permet de réduire la charge de travail du personnel du camping, qui n'a plus à gérer manuellement les réservations, les paiements et les confirmations. Le paiement se fait en ligne, à l'avance, cela libère du temps pour l'accueil des vacanciers.

BILAN DU PREMIER ÉTÉ

Accessibilité numérique sur le GR : bien que l'usage d'Internet soit désormais omniprésent, certains vacanciers, notamment les marcheurs sur le GR, peuvent éprouver des difficultés à utiliser des plateformes de réservation en ligne sur les chemins de montagne. Ainsi en 2025, plusieurs emplacements ne seront pas soumis à la réservation en ligne pour accueillir cette clientèle particulière.

Une lisibilité numérique perfectible : la grille tarifaire actuelle ne permet pas une lisibilité assez claire de nos offres. La mise en place d'un tarif par emplacement est votée au printemps 2025 permet de fluidifier encore plus la lisibilité en ligne. Il importe de proposer dans un premier temps le choix d'un emplacement (sur l'aire naturelle des Ponceaux, sur l'espace de camping la Lame ou un emplacement avec électricité) puis, dans un second temps seulement le client sera invité à choisir son mode de campement.



C'est finalement la réhabilitation du bâtiment historique de la mairie qui l'a emporté parmi les plusieurs lieux étudiés pour installer les services administratifs de la mairie.

Avancées pour la future Mairie

Par Jean Louis Hélas

Dans la précédente édition d'Annevasca, nous évoquons les études de Faisabilité en cours pour permettre de choisir le site destiné à accueillir les services administratifs de la mairie.

Une réunion publique nous a permis de vous exposer les avantages et inconvénients des différents projets mis en concurrence ...

Ces études, confiées au bureau d'études FLORES, ont permis dans un premier temps de comparer les deux sites retenus :

- Solution 1 : Rénovation du bâtiment qui abritait l'Ex-mairie jusqu'en 2020 et l'ancienne Cure ...
- Solution 2 : Réimplantation de la mairie au sein du bâtiment abritant actuellement les Services Techniques municipaux et la caserne pompiers (CIS).

Le choix s'est alors porté sur la première solution, avec une réimplantation au cœur du hameau historique de Ville-Haute qui offre en plus la possibilité de réaménager « la place », qui constitue le cœur de notre chef-lieu.

Les coûts de chaque projet étant sensiblement identiques, ce sont trois critères fondamentaux qui ont guidés ce choix :

- La préservation du bâtiment d'origine ayant une valeur patrimoniale certaine, tout en évitant la ruine de celui-ci ...
- La possibilité de réaménager « Une vraie place de village » !

- Le projet de réutiliser les locaux des Services Techniques et CIS, obligeait d'attendre leur déplacement et la nouvelle mairie n'aurait vu le jour que dans 5 à 10 ans !

Le travail du bureau d'études FLORES, dans un 2ème temps a consisté à comparer techniquement et financièrement trois scénarios :

- Scénario 1 : réutilisation du bâtiment avec très peu de démolition (intérieure et extérieure) : ce scénario ne permettait pas d'obtenir les fonctionnalités recherchées, avec de grandes difficultés pour le consolider et le prémunir du Radon ...
- Scénario 2 : démolitions de l'intérieur du bâti actuel (conservation des murs extérieurs qui nécessitent un coûteux travail de stabilisation),
- Scénario 3 : démolition totale du bâti avec reconstruction « à l'identique » : solution certes moins coûteuse (estimée à 1,6 M€ HT) mais rejetée par l'Architecte des Bâtiments de France.

Les études à venir se porteront donc sur le Scénario 2 pour un coût global voisin de 2.6 M€ HT.

Le lancement des études détaillées à venir va être confié à un maître d'œuvre choisi par un appel d'offres au printemps 2025. Territoire d'Énergie des Hautes-Alpes (organisme public) nous assistera dans toutes ces prochaines phases d'études et de travaux, qui devraient s'étaler sur 2 à 3 années.

Les Névachais auront alors une nouvelle Mairie.

Sérénité retrouvée à Sallé

Par Claudine Chrétien



Vue de loin : l'ouvrage est bien intégré au paysage et devrait l'être encore mieux une fois que la végétation aura repris ses droits (photo prise depuis la descente du col de l'Échelle).

Épilogue de moults années de travail, les travaux pour protéger le hameau de Sallé contre les crues du torrent de la Ruine ont commencé le 19 août 2024 pour se terminer le 11 septembre 2024.

Ils mettent fin aux inquiétudes des riverains touchés en ce jour de 2018 où la montagne s'est liquéfiée sous forme de lave torrentielle atteignant une partie de Sallé.

Plusieurs années de démarches et d'études ont été nécessaires, passant par des négociations foncières jusqu'à la consultation des entreprises en mai dernier. Pour réaliser ces travaux un permis d'aménager a été déposé nécessitant une étude écologique et un avis du ministère de l'Écologie au titre du site classé ! En parallèle une enquête publique a été organisée pour déclarer d'intérêt général le projet.

EN QUOI CONSISTAIENT LES TRAVAUX RÉALISÉS ?

- D'une part à recreuser 2 chenaux dans la pente du torrent afin que la coulée, si elle survenait, prenne bien le chenal principal,
- D'autre part à remodeler le merlon créé en urgence après la crue de 2018, pour lui donner les dimensions adéquates et efficaces en cas de nouvel aléa d'ampleur,
- Enfin, à réaliser un canal en bas de pente pour recueillir les eaux de ruissèlement qui proviendraient de la lave torrentielle et les diriger vers le canal existant traversant sous la piste de Champ-Bellet

C'est l'entreprise Allamano qui a effectué ces travaux sous la maîtrise d'œuvre de la Restauration des Terrains de Montagne (organisme intégré à l'Office National des Forêts).

Pour réaliser l'ouvrage, l'entreprise a pris les matériaux sur place mais également ceux qui avaient été entreposés ou repris, suite à la crue de 2018, à côté de la piste de Champ-Bellet et dans les champs au-dessus de Sallé. Les travaux ont donc permis de redonner à ces champs leur aspect d'antan. Quant

à l'ouvrage en lui-même, l'attention particulière apportée à son intégration paysagère en fait une réalisation très peu visible dans la vallée.

Le coût de ces travaux s'élève à 53 035€ HT (hors maîtrise d'œuvre et études) financé comme suit :

- 10 % par l'État au titre du fonds vert,
- 30 % par la région Sud,
- 40 % par l'État au titre des fonds Barnier,
- 20% autofinancement commune de Néevache

Vue de près : un large et profond fossé éloignera les éventuelles laves torrentielles du hameau de Sallé et du télésiège de Champ-Bellet.



LE PROCHAIN CHANTIER CONCERNERA PLAMPINET

Après Sallé, il faut s'occuper de Plampinet qui a subi 2 catastrophes naturelles en 2019 et 2021. Une étude conduite par la RTM a été réalisée pour caractériser ce type de phénomène (ruissèlement de versant) en prenant Plampinet comme sujet d'études.

Les principes d'aménagements retenus sont :

- En partie haute du cône de déjection:
 - o Création d'un nouveau chenal d'écoulement et fermeture de l'existant
 - o Accompagnement des écoulements vers un thalweg existant (rive gauche du cône de déjection)

• Au niveau de la piste des Acles:

o Faciliter les écoulements au niveau de la piste (passage à gué) en retravaillant le profil

• En aval de la piste des Acles:

o Accompagner les écoulements avec réalisation de points hauts en rive droite en s'appuyant sur une crête existante (ouvrages discontinus en déblai-remblais) ou écrêtement des points hauts selon l'axe d'écoulement

o Aménagement de la zone de dépôts au niveau de la rupture de pente en rive droite du torrent des Acles

o Création d'un exutoire entre la zone de dépôts et le lit du torrent des Acles pour acheminer les écoulements liquides des ravines

o Réalisation d'un merlon et/ou fossé de protection en amont des habitations

• Ouvrage complétant la levée de terre réalisée par la commune en 2019

Pour préparer le permis d'aménager qui sera déposé pour ces ouvrages, une étude écologique a été réalisée en 2024 (pièce obligatoire du permis) par la société Monteco pour un montant de 6 000 €.

En 2025, il est prévu le dépôt du permis mais qui nécessite la réalisation :

- D'une étude complémentaire écologique
- D'une note paysagère au titre du site classé
- D'une déclaration d'intérêt général (avec enquête publique).

L'objectif est de réaliser les travaux au plus tôt mais cela dépendra des délais d'instruction de toutes ces études.

Le coût des études est estimé à 25 000 € et le coût des travaux entre 80 et 120 000 €. Une subvention de l'État de 50 % a d'ores et déjà été attribuée. Une autre provenant de la Région SUD est attendue pour couvrir 30% supplémentaire, ce qui laisserait à la commune 20% d'autofinancement.

Juin 2024 : la divagation de la Clarée en rive droite (plaine des Iscles) a permis de diminuer en partie la pression sur les maisons de Fortville mais aussi l'impact des inondations en aval.



En attendant les travaux à venir pour se protéger des inondations de la Clarée

Par Claudine Chrétien

En juin 2024 un épisode pluvieux conjugué à un fort enneigement en altitude ont provoqué des crues sur tout le massif alpin dont la Clarée. Les premières alertes données par les capteurs de crues installés par la CCB à Fontcouverte, Ville-Haute et Plampinet sont envoyées au maire vers 12h00 le 20/06. Jusqu'au lendemain matin où le pic de crue est atteint le conseil municipal, les employés communaux, les pompiers ainsi que les employés de la CCB sont à pied d'œuvre pour gérer l'épisode. Des brèches seront notamment réalisées en rive droite de la Clarée en amont et en aval du pont de Fortville permettant à la Clarée de divaguer en dehors de son lit endigué. Deux avantages majeurs à cela, diminuer en partie la pression sur les maisons de Fortville mais aussi l'impact des inondations en aval, à Plampinet ou sur d'autres communes, notamment Val-des-Prés. Ces actions préfigurent ce qui va être réalisé par la CCB dans le cadre de sa compétence Gémapi, que nous avons évoquées en page 7 de l'édition 2024 d'Annevasca.

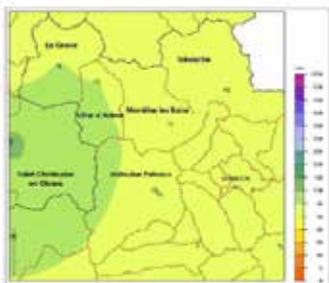


Ce phénomène s'est renouvelé en octobre mais avec une moindre intensité. Les brèches en amont du pont de Fortville n'étant pas rebouchées un nouveau débordement vers la plaine alluviale a pu avoir lieu notamment la nuit au moment du pic de crue.

Mieux comprendre cet épisode avec ces quelques données chiffrées :

Présentation du phénomène

Données météorologiques



Cumuls de pluie en 36 h entre le 19/06 soit et 21/06 matin :

- 54,2 mm à Villar Saint Pancrace
- 68,1 mm à Névache
- 73,8 mm au Monétier les Bains
- 75,8 mm à Villar d'Arène
- 78,6 mm à La Grave
- 79,7 mm au Chardonnat
- 60 à 80 mm en moyenne sur la CCB
- 100 mm massif de la Meije et la montagne des Agneaux.

➔ Période de retour entre 5 et 10 ans, localement plus sur les communes de La Grave et Villar d'Arène.

Fonte nivale du 19/06 au 22/06 :

- 20 cm à la nivose de la Meije (3 093m)
- 35 cm à la nivose des Ecrins (3 000m)

➔ Apport supplémentaire de la fonte estimé à 80 voir 100 mm. Avec lessivage des versants encore enneigés au-dessus de 2600 m.

RAPPEL DES TRAVAUX À VENIR DANS LE CADRE DE GÉMAPI

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une des compétences de la CCB qui va engager prochainement des travaux sur la commune de Névache, en complément de ceux déjà entamés à l'automne 2024. Ces derniers ont consisté à de l'entretien de végétation dans et en bordure des ruisseaux du Vallon et du Cristol.

3 zones sont concernées par les travaux qui vont débiter à l'automne 2025 :

- La digue de Ville-Haute
- La zone de confluence entre le torrent du Cristol et la Clarée
- L'arasement des merlons qui encadrent la Clarée entre Ville-Haute et Ville-Basse pour reconnecter la rivière avec sa plaine alluviale.

À ce jour, l'enquête publique a eu lieu donnant lieu à un avis favorable (avec réserves et recommandations) du commissaire enquêteur.

Présentation du phénomène

Données hydrologiques - Clarée



20 juin :

- 17 h : Premiers débordements Fortville à Névache
- 19 h : Réalisation de brèches dans les merlons (en rose sur le graphique)

21 juin :

- Pic de crue en matinée
- Utilisation des données en temps réel pour coordonner les actions de sauvegarde



➔ Par la création de brèches, la plaine alluviale a joué un rôle d'écrêteur de crues et a permis de lisser le passage des eaux sur plusieurs heures. Ainsi, les niveaux d'eau ont été plus bas à Val des Prés et Montgenèvre



L'équipe de l'OTHV dédiée au secteur Clarée durant l'hiver 2024-2025.

quotidien encore plus agréable, c'est de travailler avec une équipe formidable, où la collaboration et la bonne humeur règnent, notamment avec mes collègues présentes au bureau de Névache : Zoé, Lorane et Persil.

ZOÉ : RESPONSABLE DE L'ANIMATION DU RÉSEAU DE SOCIO-PROFESSIONNELS ET DES OUTILS DE COMMERCIALISATION, CHARGÉE DES SALONS DE PROMOTION ET RÉFÉRENTE DU CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME

Je suis principalement présente au bureau de Névache mais je me déplace aussi à La Grave et en Izoard.

Je travaille à l'office de tourisme depuis 2010 et je suis passée par différents postes ce qui me permet de bien connaître la structure et les problématiques du territoire des Hautes Vallées. Mon expertise contribue à renforcer les liens entre l'office et les acteurs du territoire pour promouvoir efficacement la richesse de nos montagnes.

Mon rôle aujourd'hui est aussi de former et d'accompagner l'équipe de Névache, à l'année et en saison, pour toujours mieux accueillir les vacanciers car elle est à la fois la vitrine et l'experte de la vallée et de ses recoins. Quand tout fonctionne bien à l'intérieur de l'équipe, cela se ressent de l'extérieur et c'est le plus important !

LORANE : UNE NOUVELLE ALTERNANTE À L'OFFICE DE TOURISME

Je m'appelle Lorane, après deux saisons à l'accueil de l'office de tourisme, j'ai choisi le parcours de l'alternance. Je suis donc la nouvelle alternante de l'office de tourisme des Hautes Vallées dans le cadre de mon BUT (GEA) Gestion des Entreprises et des Administrations. Originaire de Névache, je connais mon village depuis tou-

**Important : des changements sont en cours dans les effectifs de l'Office du Tourisme depuis la rédaction de cet article en début d'année 2025. Si certains noms et visages vont changer d'ici l'été, les emplois présentés ici demeurent !*

La Vallée de la Clarée et Névache font partie des Hautes Vallées, une destination qui regroupe trois territoires. Le rôle premier de l'office de tourisme est de promouvoir sa destination en mettant en lumière les acteurs locaux, les paysages 100% nature et les pépites qui rendent ces lieux uniques et authentiques. Découvrez comment Rachel, Zoé, Lorane et Persil travaillent ensemble et avec le reste de l'équipe pour créer un lieu d'accueil où bienveillance rime avec conseils.

Zoom sur les rôles de l'équipe du bureau de Névache. **RACHEL : CONSEILLÈRE EN SÉJOUR**

ET EMPLOYÉE À L'AGENCE POSTALE

J'occupe deux fonctions au cœur de Névache. À l'Office du Tourisme des Hautes Vallées - La Grave, La Clarée, l'Izoard, j'accompagne les visiteurs dans la découverte de notre territoire, en leur proposant des conseils adaptés pour profiter pleinement de leur séjour. Mon rôle est d'être à la fois une source d'informations, un atout à la préservation de l'environnement mais aussi un relais pour valoriser notre patrimoine.

À l'agence postale, j'assure un service de proximité indispensable pour les habitants, que ce soit pour leurs démarches ou leur courrier. Ces activités me permettent de m'investir pleinement dans la vie locale, avec des journées variées et toujours tournées vers les autres.

Chaque jour, j'ai l'opportunité d'être au service des habitants et des visiteurs. Ce qui rend mon

jours et je l'apprécie énormément. Cette alternance est une belle opportunité pour moi de contribuer au dynamisme local tout en apportant une touche de jeunesse, que ce soit dans les projets, les idées ou la manière de mettre en valeur notre belle vallée.

Je travaille également dans une super ambiance d'équipe, ce qui rend cette aventure encore plus enrichissante et motivante !

De plus, ça ne pourrait pas être possible sans l'aide des saisonniers qui apportent dynamisme et bonne humeur pour faire de votre venue une expérience inoubliable. Cet hiver, Persil rejoint notre équipe

PERSIL : EN SAISON POUR CINQ MOIS À L'OFFICE DU TOURISME

Depuis début décembre et jusqu'à fin avril je m'occupe de l'accueil au bureau de Névache, à la fois sur la partie tourisme et sur la poste. Je travaillais dans une station voisine l'hiver dernier ; la Clarée me paraissait être un petit paradis et j'y passais tous mes jours de congé... alors quand l'opportunité d'y travailler s'est présentée, je n'ai pas hésité !

J'ai toujours eu la bougeotte et je suis passée par un nombre incalculable d'offices de tourisme partout là où j'ai voyagé - aujourd'hui je rends la pareille en accueillant avec un grand sourire les visiteurs de la vallée. Connaisseuse mais loin d'être une experte du territoire, j'ai dû apprendre beaucoup de choses (et poursuivre mes explorations !) à mon arrivée ; heureusement mes collègues m'ont bien épaulée dans cette mission, et continuent encore aujourd'hui !

Par ailleurs, l'agence postale me permet de rencontrer les personnes résidentes du village, ce que j'apprécie énormément. Plusieurs fois en marchant dans Névache, j'ai croisé des personnes qui me disaient "ah mais vous êtes la postière !" Je suis ici pour cinq mois, faire du lien avec les habitants me paraît indispensable.

Jeunesse et Biodiversité

Par Laure Vuinée, animatrice Natura 2000

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE NÉVACHE CRÉENT UN JEU DE PISTE !

Toujours dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, des animations scolaires ont été financées pour les élèves des écoles du site. Gaëtan MARTINON, l'Écho des Sources, est donc intervenu à trois reprises en 2024 pour parler de l'eau aux élèves névachais. Geneviève CLAPIZ a quant à elle été missionnée pour créer un jeu de piste avec les enfants de Névache, les institutrices et l'animatrice Natura 2000.

La recette ?

- Des élèves très intéressés et motivés !
- 1 journée de repérage sur le terrain avec les enfants
- 2 journées de réalisation en classe pour la documentation, la rédaction, les illustrations...
- 9 jeux et quizz
- 2 magnifiques fresques réalisées par les enfants
- De très belles photos de naturalistes passionnés (merci Philippe !)
- Quelques casse-têtes de mise en page en cours de résolution
- Quelques euros de la part de l'Union européenne (FEADER), du Département (ENS) et de la Commune

Et les élèves sont fiers de vous présenter le fruit de leur travail : un jeu de piste en autour du village de Névache à destination des familles souhaitant découvrir la biodiversité et les bons comportements à adopter pour protéger notre patrimoine !



Observation des arbres à cavités dans le marais.



La fresque de la rivière

Sensibilisation
des randonneurs
par l'écogarde
Natura 2000.



ZOOM SUR LES RÉGLEMENTATIONS EXISTANTES

La Clarée est concernée par la réglementation s'appliquant partout sur le territoire national ou spécifique aux Hautes-Alpes ainsi que celle liée au Site classé, statut de protection qui apporte une réglementation supplémentaire (notamment vis-à-vis du caravanning qui y est interdit).

Le site Natura 2000 « Clarée » n'apporte quant à lui pas de réglementation supplémentaire mais une animation territoriale permettant de mettre en place des actions de préservation de la biodiversité ainsi que de sensibilisation à destination de tous les publics.

En 2024, les communes concernées par le site Natura 2000 ont décidé de s'engager pour la préservation de leurs milieux naturels et ont pris des arrêtés municipaux dans ce sens (lire page 24).

Les arrêtés municipaux (consultables sur le site internet de la commune) précisant notamment :

- L'interdiction de baignade ou toutes activités nautiques dans les lacs,
- L'interdiction du camping sauvage et la pratique du bivouac qui est tolérée uniquement si la tente est un abri léger, posée à au moins 1 heure de marche d'une route ou des hameaux, installée après le coucher du soleil (19h) et démontée au lever du soleil (avant 9h), mais interdite dans un rayon de 500 mètres autour du refuge des Drayères.
- Pour mémoire, les feux sont interdits sauf sur les places à feux homologuées et hors des périodes déclarées rouge par la Préfecture.
- La pratique du caravanning est interdite en-dehors des terrains et parkings aménagés à cet effet.

Enfin pratiques encore très présentes et impactantes sur les milieux naturels, la flore et la faune en Clarée : il est interdit de stationner dans les milieux naturels ou agricoles, de laisser ses déchets en pleine nature et il est demandé de tenir les chiens en laisse et hors état de divagation...

Médiateur pastoral et Ecogarde

Par Laure Vuinée, animatrice Natura 2000

La saison estivale a été marquée par la présence de notre écogarde Natura 2000 et notre médiateur pastoral.

L'été 2024 a permis de reconduire le poste d'écogarde Natura 2000 : Anika a répondu présente en juillet-août pour informer et sensibiliser les randonneurs et visiteurs sur la fragilité des milieux, la réglementation existante et les bons comportements à adopter en milieu naturel. Financée avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'État, cette veille et présence sur le terrain s'avère aujourd'hui indispensable pour la préservation de la biodiversité du site Natura 2000 « Clarée ». Ce poste d'écogarde s'inscrit dans une dynamique globale de préservation de notre patrimoine naturel face à la fréquentation humaine toujours aussi présente en été et de plus en plus en hiver.

La commune de Névache a aussi embauché un médiateur pastoral, Rohan, en juillet-août 2024 grâce au financement du Département des Hautes-Alpes. Son terrain : les alpages ! Afin d'informer les randonneurs sur la présence de chiens de protection et des bons comportements à adopter. Sa présence a été très appréciée des randonneurs et visiteurs, curieux et demandeurs d'informations à ce sujet

À noter que ce double dispositif va être renouvelé en 2025, sur des périodes plus étendues.

Panneaux de rappel
de la réglementation
installés en 2024.



Bordures de lacs
dégradées par la
fréquentation.

